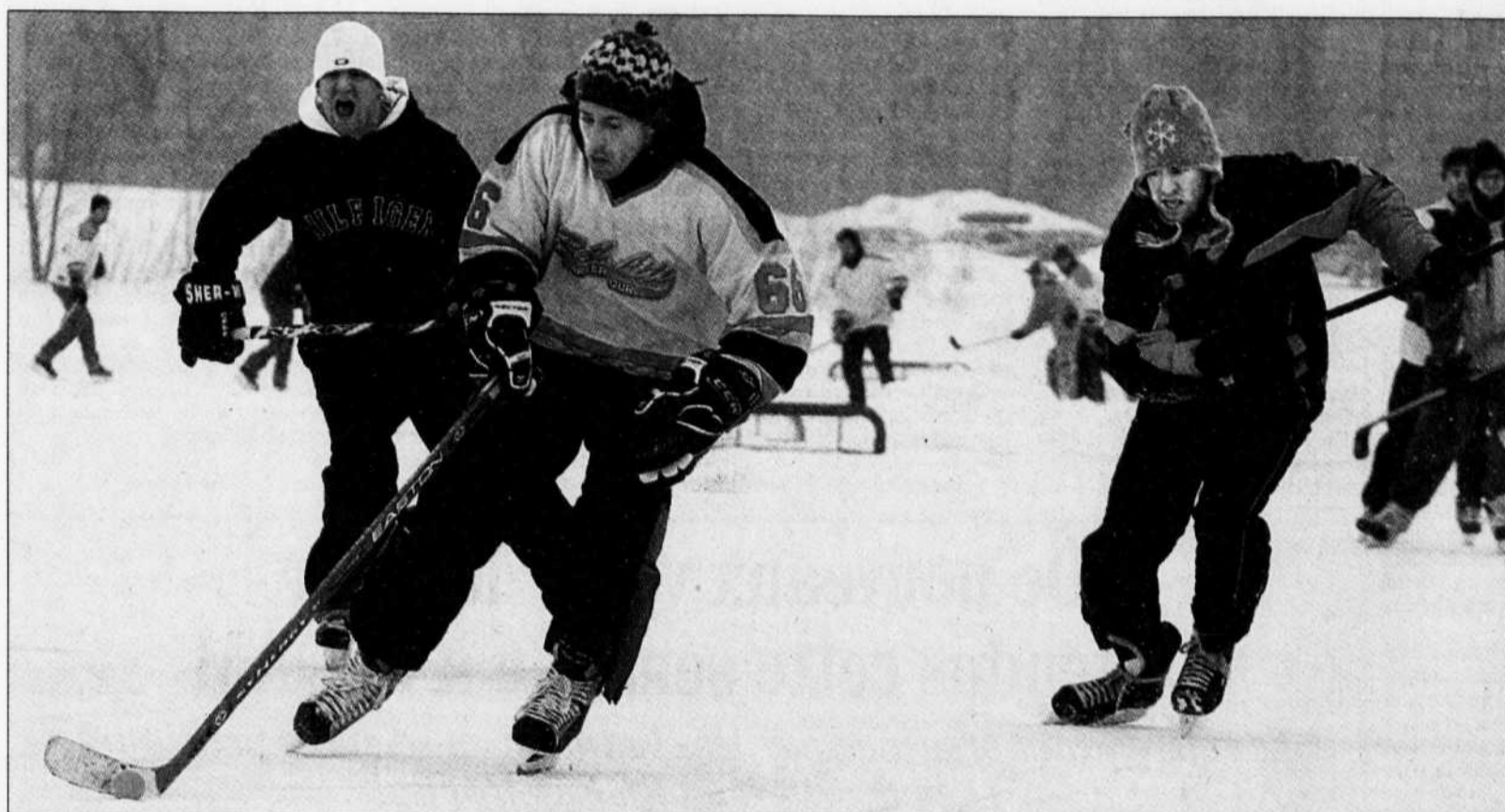


LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Élyan Jacques, de l'équipe de Vaudreuil, poursuivi par deux joueurs de l'équipe de Valleyfield lors d'un match du volet «étang» du Festival international de hockey qui s'est déroulé en fin de semaine dans la baie de Vaudreuil.

Dion durcit le ton sur la mission afghane

Le secrétaire américain à la Défense fait la leçon aux Européens

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Le chef du Parti libéral du Canada, Stéphane Dion, a durci le ton hier à propos de la manière dont la mission canadienne en Afghanistan devra se sceller. Si jamais le premier ministre Stephen Harper persiste à vouloir imposer sa vision, le PLC est maintenant prêt à passer à l'offensive. «Si M. Harper veut des élections, s'il veut tomber à tout prix, il les aura [ses élections]», a dit M. Dion, tout en précisant que son caucus était uni «derrière lui» sur ce point crucial.



«Si M. Harper veut des élections [...], il les aura»

Au sortir d'une réunion avec des candidats libéraux, à Vancouver, Stéphane Dion a précisé qu'il continuait à ne pas souhaiter d'élections sur la question de l'Afghanistan. «Notre priorité n'est pas de précipiter des élections, mais de faire fonctionner le Parlement», a-t-il dit. Il a toutefois aussitôt ajouté que son parti était maintenant prêt à faire

VOIR PAGE A 8: MISSION

■ La chronique de Chantal Hébert, page A 3

L'hiver est hockey

JEAN DION

Le fond de l'air est désespérément gris sur le lac Saint-Louis en ce samedi après-midi, une petite neige tombe, et il faut vraiment se concentrer pour arriver à distinguer le sol du ciel. Mais la torpeur typique de février ne suffit pas à réfréner l'ardeur des vrais. Les patins crissent sur la glace — un peu raboteuse certes, mais comme on dit, elle l'est pour les deux équipes —, les bâtons s'entrechoquent, la balle orange bondit çà et là, on joue à quatre contre quatre sans gardiens ni arbitres dans la pure tradition du hockey sans prétention de notre enfance. Les buts sont petits, pas question de lancer de loin, il faut aller la porter.

Huit patinoires ont été aménagées la semaine dernière dans la baie de Vaudreuil pour le volet «sur étang» du Festival international de hockey. Une «première mondiale» que cet événement, dit son organisateur,

Richard Saint-Cyr, dont l'idée un peu folle, surgie au printemps dernier, a valu à lui et à son collègue Ken Bedford, responsables des loisirs à l'école Cité-des-Jeunes de Vaudreuil-Dorion, des centaines d'heures de travail en cadeau. Dix équipes ont répondu à l'appel, environ 400 participants. Le tout s'est déroulé au cours du week-end juste à l'ouest de l'île de Montréal.

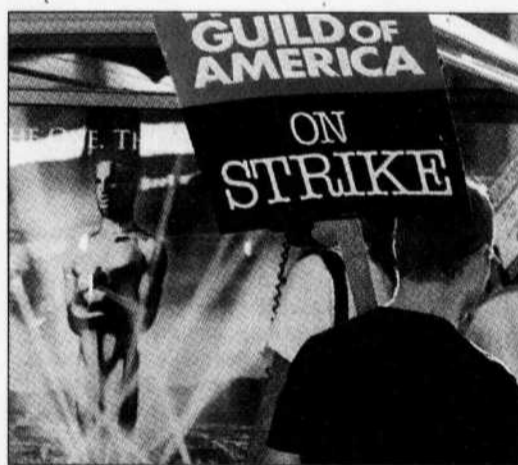
Première mondiale? L'originalité du projet réside dans sa diversité. Car il n'y avait pas que du hockey sur étang au programme. Les compétiteurs devaient aussi se mesurer au vrai hockey sur glace, dans un vrai aréna, avec du vrai équipement. Au hockey bottine, aussi. Et au hockey balle. Et au hockey cosom. Et au hockey sur gazon. Et au hockey sous-marin. Et au hockey sur table. Et au hockey électronique, sur PlayStation. Même l'intellect était mis à contribution avec un questionnaire sur les connaissances en hockey! Dix épreuves en tout,

depuis le plein air jusqu'au fond de la piscine.

«En fait, il s'agit d'une course à obstacles. Il faut user de stratégie», dit Richard Saint-Cyr. Les dirigeants de chacune des équipes devaient recruter, dans la mesure du possible, des spécialistes de chacune des disciplines. Ils devaient aussi, au fil des épreuves, s'assurer que non seulement leurs meilleurs éléments dans chaque sport mais aussi des forces fraîches soient envoyées dans la mêlée. Et quand on dit «dans la mesure du possible», c'est que les choses ne sont pas toujours évidentes. Le hockey sur gazon, par exemple, reste peu pratiqué chez nous. Plusieurs des participants au festival prenaient une crose dans leurs mains pour la première fois de leur vie...

Du gazon en février...? Aucun problème. Le Centre sportif de Saint-Lazare, près de Vaudreuil, est doté d'un gymnase dont le plancher est recouvert de Field Turf,

VOIR PAGE A 8: HOCKEY



FRED PROUSER REUTERS

HOLLYWOOD

Le syndicat des scénaristes sonne la fin de la grève

■ À lire en page B 8

INDEX

0.7	0.7
1783130222215	
Annances..... B 6	Idées..... A 7
Avis publics.. B 2	Météo..... B 5
Convergence.. B 7	Monde..... B 1
Culture..... B 8	Mots croisés.. B 5
Décès..... B 6	Religions..... B 6
Économie..... A 5	Sudoku..... B 4
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

L'ENTREVUE

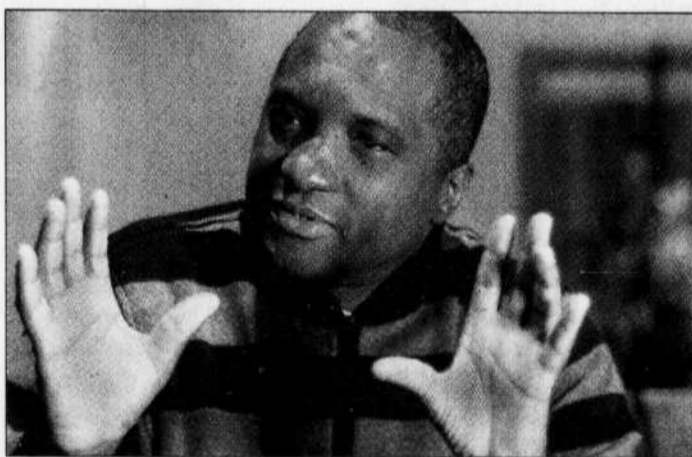
Peuples noirs et esclaves blancs

L'auteur Serge Bilé veut tordre le cou aux préjugés

Polémiste, parfois au bord du sensationnalisme, Serge Bilé s'attire à l'occasion les foudres des uns et des autres, attaché qu'il est à faire la preuve d'une réalité pourtant bien simple: tous les hommes sont égaux. Noirs comme Blancs peuvent être tour à tour bourreaux et victimes, dans un contexte d'esclavagisme, par exemple, comme ils sont sans doute comparables dans leur anatomie la plus intime.

CAROLINE MONTPETIT

Il a été journaliste, puis présentateur de nouvelles télévisées. Mais, depuis deux ans, Serge Bilé s'est lancé dans une mission bien particulière: tordre le cou aux préjugés, parfois liés au passé, à l'esclavage et à la colonisation, qui affectent les Noirs et les Africains. Pour ce faire, il s'est penché sur



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'auteur et journaliste Serge Bilé

des sujets pour le moins inusités.

C'est de cela que témoignent quelques titres des quatre livres qu'il a fait paraître en deux ans: *La Légende du sexe surdimensionné des Noirs*, qui démontre à quel point ce mythe tente de réduire la population noire à un statut de bête, *Noirs dans les camps nazis*, qui raconte comment les Noirs ont été déportés dans les camps nazis, deux ouvrages parus au Serpent à plumes, puis son dernier-né, *Quand les*

Noirs avaient des esclaves blancs, publié chez Pascal Galodé.

Pour cet Ivoirien arrivé en France à l'âge de 13 ans et qui vit aujourd'hui en Martinique, le déclenchement de la «vocation» s'est fait lorsqu'il a visité une communauté de Noirs descendants d'esclaves marrons, vivant en Guyane, dans la forêt amazonienne. «Ils s'appelaient les Bonis», dit-il. Et au fin fond

VOIR PAGE A 8: BILÉ

La garantie d'accès

Couillard soigne les CMS privés

Le ministre leur confie les chirurgies excédentaires du genou et de la hanche

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Des trois opérations chirurgicales faisant l'objet d'une garantie d'accès, seule celle de la cataracte pourra être réalisée dans un centre médical spécialisé (CMS) associé, donc formé de médecins participants au régime public. La hanche et le genou seront réservés aux CMS privés formés de médecins non participants, un choix qui, selon plusieurs intervenants, entre en contradiction avec les fondements mêmes de la loi 33 visant à améliorer l'accès à des actes chirurgicaux ciblés dans des délais raisonnables.

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, se défend pourtant d'avoir travesti l'esprit de la loi. Il fait valoir que les opérations de la hanche et du genou sont tout bonnement inconciliables avec le but poursuivi par la mise en place d'un réseau de CMS associés au Québec, dont la clinique Rockland MD risque fort d'être la première du genre. «C'est non seulement trop lourd, mais incompatible avec la présente grille tarifaire», a-t-il dit en entrevue au *Devoir*, clarifiant pour la première fois ce choix contesté.

Les CMS associés doivent être considérés comme des centres ambulatoires, poursuit le ministre. Pour survivre, ils devront donc se rabattre sur de petites

VOIR PAGE A 8: COUILLARD

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

CHANSON 9h

En semaine avec Stanley Péan
Réalisation: Catherine Dupuy

LES ACTUALITÉS

Rapport de Statistique Canada

Les crimes avec violence en hausse chez les femmes

BRIAN MYLES

Les crimes graves avec violence sont en hausse sur dix ans chez les femmes mineures et adultes bien que celles-ci forment une infime partie de la population délinquante au Canada.

Le taux d'infractions graves avec violence a plus que doublé chez les adolescentes depuis 1986, pour se situer à 132 délinquantes par tranche de 100 000 habitantes en 2005, selon les plus récentes données de Statistique Canada. Chez les femmes d'âge adulte, ce même taux a presque doublé, pour atteindre 46 criminelles par 100 000 habitants durant la même période. Les infractions graves avec violence regroupent notamment les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait graves, l'utilisation d'une arme, l'enlèvement d'un moins de 14 ans et le vol qualifié.

Cela étant dit, les femmes constituent encore et toujours une quantité négligeable dans le portrait d'ensemble de la délinquance. En 2005, quatre fois plus d'hommes que de femmes ont commis une infraction au Code criminel. Le taux de criminalité est de 1100 délinquantes par tranche de 100 000 personnes chez les femmes et les adolescentes de plus de 12 ans. À titre de comparaison, on retrouve 4200 délinquants pour 100 000 habitants chez les hommes. «Par le passé, les femmes et les adolescentes constituaient une petite minorité des contrevenants au Canada, ce qui est encore le cas aujourd'hui. Les recherches ont toujours montré que les personnes de sexe féminin sont beaucoup moins susceptibles de commettre des crimes que les personnes de sexe masculin», explique le Centre canadien de la statistique juridique dans cette étude.

Par ailleurs, la criminalité globale, chez les femmes comme chez les hommes, poursuit une tendance à la baisse observée depuis le sommet de la crête atteint en 1992.

La sous-représentation des femmes dans la criminalité se prolonge dans le système carcéral.

Les femmes constituent toutefois toujours une quantité négligeable dans le portrait d'ensemble de la délinquance

Elles forment respectivement 4 % et 6 % des détenus dans les pénitenciers fédéraux et les prisons provinciales. Les femmes qui aboutissent dans un pénitencier, où elles purgent des peines de plus de deux ans de détention, sont la plupart du temps jeunes, célibataires et autochtones. Le quart de toutes les femmes enfermées dans un pénitencier sont issues des Premières Nations, en majorité pour des crimes de violence, alors que seulement 3 % des femmes au pays sont d'origine autochtone.

Lorsque les femmes tombent dans l'univers criminel, elles se livrent principalement à des vols, des voies de fait simples ou elles violent leurs conditions de remise en liberté. Près de la moitié des auteures de délits ont commis une infraction contre les biens.

En matière d'infractions contre la personne, les voies de fait simples constituent le type de crime le plus courant.

L'homicide est un crime exceptionnel chez les femmes, confiné essentiellement au domaine familial. En 2005, seulement un accusé de meurtre sur dix était une femme. Les conjoints (30 % des victimes) et les enfants (28 % des victimes) sont les principales cibles des femmes assassines. L'alcool ou la drogue sont en cause dans deux tiers de ces meurtres. Une meurtrière sur cinq souffre par ailleurs de problèmes de santé mentale. «Dans les cas d'homicide, de tentative de meurtre et d'agression sexuelle, les taux pour la population féminine étaient négligeables», précise l'étude.

Les adolescentes de 12 à 17 ans enregistrent enfin des taux de criminalité plus élevés que les femmes adultes, un phénomène observé également parmi la gent masculine. Selon les données recueillies auprès de 122 services de police (un échantillon non représentatif), le taux de criminalité des jeunes filles est de 3,5 fois supérieur à celui des femmes adultes.

Le Devoir

EN BREF

Le «D'Horreur» demeurera en détention en Inde

New Delhi — Le présumé dirigeant d'un réseau de trafiquants d'organes ayant des liens au Canada devra demeurer en état de détention en Inde d'ici au 22 février. Selon des informations rapportées par les médias indiens, le D' Amit Kumar a comparu sous haute surveillance devant un magistrat au domicile de ce dernier à New Delhi, hier, afin d'éviter les journalistes. L'homme, surnommé «D'Horreur» par les médias, demeure en état de détention, le Bureau central d'enquête de l'Inde souhaitant disposer de davantage de temps pour l'interroger. Le médecin d'origine indienne, dont la famille habite à Brampton, à l'ouest de Toronto, a été arrêté jeudi dans un centre de villégiature de la jungle du Népal. Il a été renvoyé en Inde samedi. La police indienne avance que le D' Kumar était à la tête d'un réseau de trafiquants d'organes basé à Gurgaon, ban-

lieu cossue de New Delhi. Selon elle, les trafiquants obtenaient des reins de personnes contre la volonté de ces dernières, et ils ont vendu jusqu'à 500 de ces organes à des patients ayant fait le déplacement jusqu'en Inde à des fins de greffe, ces neuf dernières années. — La Presse canadienne

Chavez menace les États-Unis

Hugo Chávez a menacé hier d'interrompre les exportations de pétrole vénézuélien vers les États-Unis en réaction aux poursuites judiciaires engagées par la compagnie pétrolière américaine Exxon Mobil contre Caracas. Exxon a obtenu le gel provisoire de 12 milliards d'avoirs de la compagnie publique vénézuélienne PDVSA en riposte à la nationalisation d'un projet de groupe dans le pays en 2007. Hugo Chávez, qui brandit régulièrement la menace d'une interruption des livraisons de pétrole aux États-Unis, n'a jamais mis cette menace à exécution. — Reuters

Course à la clientèle

L'Université du Québec en Outaouais construira un pavillon... à Saint-Jérôme

CLAIRANDRÉE CAUCHY

L'étalement des universités québécoises sur le territoire se poursuit de plus belle. L'Université du Québec en Outaouais (UQO) a lancé la semaine dernière un appel d'offres pour la construction d'un nouveau pavillon universitaire à Saint-Jérôme.

Le nouveau pavillon, qui devrait coûter plus de cinq millions, serait construit en mode de partenariat public-privé. «On se base sur le type de partenariat auquel a eu recours l'Université du Québec à Rimouski pour construire son pavillon à Lévis. Nous signerions un bail emphytéotique de 25 ans, après quoi l'université deviendrait propriétaire», explique le responsable des communications de l'UQO, Jean Boileau.

Le promoteur, qui sera sélectionné à la suite de l'appel d'offres qui se terminera en avril prochain, devra fournir les services de gestion, d'entretien et de surveillance du nouveau campus pendant 25 ans.

L'UQO offre déjà des formations à Saint-Jérôme depuis plusieurs années dans les locaux du cégep de Saint-Jérôme, par l'entremise du Centre d'études universitaire des Laurentides (CEUL). «Nous accueillons déjà 700 étudiants et nous prévoyons presque doubler la clientèle d'ici 2009», précise M. Boileau. La région des Laurentides connaît une des plus fortes croissances démographiques au Québec.

Les étudiants des Laurentides peuvent notamment s'inscrire au CEUL dans des programmes de baccalauréat en enseignement primaire, en psychoéducation, en sciences infirmières et en travail social. Une maîtrise en psychoéducation s'ajoute également en 2008.

L'École nationale d'administra-

tion publique (ENAP) étend elle aussi son rayon d'action dans les Laurentides, offrant ce printemps un programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration publique pour les gestionnaires.

Selon le devis de l'appel de propositions, le nouveau pavillon devrait être d'une superficie de 1000 mètres carrés, comprendre des salles de classes, une bibliothèque, des bureaux ainsi qu'une salle d'entraînement.

Le document précise par ailleurs que l'UQO devra obtenir les autorisations ministérielles et le financement nécessaires, avant d'accepter toute proposition d'un promoteur. Au ministère de l'Éducation, on précise que le projet est toujours à l'étude.

L'Université de Montréal à Laval

Signe que la course aux clientèles est vive, la plupart des universités construisent de nouveaux pavillons par les temps qui courent, dont plusieurs débordent de leur bassin de recrutement naturel.

L'Université de Montréal s'approprierait en effet à lancer un projet de construction d'un pavillon à Laval, ce qui lui permettrait de quadrupler le nombre de ses étudiants en équivalent temps plein qui étudient dans cette ville de banlieue, selon les données publiées récemment dans La Presse.

L'Université de Sherbrooke est elle aussi en pleine expansion, avec la construction de son campus de Longueuil qui bat son plein. L'Université du Québec à Rimouski a quant à elle inauguré récemment un nouveau pavillon à Lévis, sur la rive-sud dans la région de Québec.

Le Devoir

De nouveaux votes de grève attendus cette semaine à l'UQAM

Le référendum organisé par les étudiants en sciences politiques et en droit prend fin aujourd'hui

LOUISE MAUDE RIOUX SOUCY

Le mouvement de grève lancé mercredi dernier par les étudiants de la faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) fera-t-il des petits? C'est ce que l'on saura aujourd'hui à midi, alors que prendra fin le référendum organisé par les étudiants en sciences politiques et en droit. Une demi-heure plus tard, ce sera au tour des étudiants du secteur des lettres, des langues et des communications de se prononcer sur la pertinence d'un débrayage.

Jeudi dernier, l'Association facultaire étudiante de science politique et de droit (AFESPED) avait dû se résoudre à annuler son vote de grève

lors de son assemblée. Elle a contourné cette difficulté en choisissant de sonder le cœur de ses membres par la voie référendaire. Les étudiants concernés ont jusqu'à midi pile aujourd'hui pour se prononcer sur un mandat de grève illimitée reconductible une semaine plus tard.

Quant aux étudiants de l'Association facultaire des étudiants en lettres, langues et communications (AFELLC), ils ont rendez-vous aujourd'hui à 12 h 30 afin de se prononcer sur la tenue d'une grève générale. À moins d'un revirement, l'Association facultaire des étudiants et étudiants en arts (AFAEA) fera vraisemblablement de même quelques jours plus tard cette semaine.

Plan de redressement

Au cœur de ce vent contestataire, le plan de redressement de l'UQAM. Les associations concernées le jugent si inadéquat qu'elles réclament rien de moins que son abolition pure et simple. Les étudiants s'opposent également à la hausse des droits de scolarité par le gouvernement du Québec et réclament l'instauration d'un service de garde public pour les parents-étudiants.

Cette levée de boucliers ne plaît pas du tout à l'administration de l'UQAM qui craint les contrecoups du mouvement sur la réputation de l'établissement, déjà malmenée par ses ennus financiers. Son appel au calme n'aura toutefois pas refroidi les ardeurs des étudiants qui œu-

vrent au sein des organisations militantes, a tranché hier l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) qui compte parmi ses rangs deux des associations concernées.

Le plan de redressement de l'UQAM n'a pas non plus la faveur des l'Association des étudiantes et étudiants du secteur de l'éducation (ADEESE), a précisé hier Annie Martin, vice-présidente aux affaires externes. L'ADEESE entend toutefois montrer son mécontentement autrement qu'avec un vote de grève. Des actions de diverses natures seront évaluées au cours des prochains jours de manière à faire monter la pression, mais graduellement.

Le Devoir

Une course d'endurance



MATHIEU BELANGER REUTERS

LES CANOTIERS et canotières ont dû travailler fort hier pour braver les éléments. La finale de la course en canot de Carnaval de Québec s'est en effet déroulée sous une neige collante qui a rendu plus difficile le trajet de 3,2 kilomètres reliant le Bassin Louise, le quai de la Reine et le quai Paquet à Lévis. Du côté de la classe Élite masculine, c'est l'équipe Le Château Frontenac-Le Soleil-Innovex (A) qui a finalement pris la première place. L'équipe Bonjour Québec.com a fait de même dans la classe Sport tandis que l'équipe Océan-béluga a remporté les honneurs dans la classe Élite féminine.

L'archevêque de Cantorbéry sur la sellette

Londres — L'archevêque de Cantorbéry, Rowan Williams, n'a pas l'intention de démissionner après ses propos sur la charia (loi islamique) qui ont suscité un tollé en Grande-Bretagne, a déclaré hier une porte-parole de l'église anglicane, Marie Papworth.

Mgr Williams, chef de file des anglicans, a estimé jeudi dans une interview à la BBC que certains aspects de la charia pouvaient être intégrés dans l'actuel système juridique britannique, notamment en matière de mariage ou de litiges financiers. Il n'a pas fourni de plus amples précisions, mais a estimé qu'un tel processus était «inévitables». Il s'est défendu vendredi soir d'avoir jamais proposé la création d'un système légal parallèle basé sur la charia en Grande-Bretagne et a pris acte de «la vive réaction des médias et d'autres acteurs de la vie publique» britanniques.

Associated Press

SÉRIE DE REPORTAGES à 17h45

Les périls du développement accéléré des 4 as de la croissance économique: Brésil, Inde, Russie, Chine.

Aujourd'hui: l'Inde

DÉS SAUTELS
15 hReportage: Michel Labrecque
Réal.-coord.: Ginette Viens

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/desautels

ACTUALITÉS



Chantal Hébert

Des élections fédérales référendaires?

À moins d'un autre repli libéral ou d'un revirement conservateur, encore plus improbable, il faudra des élections générales pour régler l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan. Rien n'obligeait le premier ministre Stephen Harper à décider que le vote sur sa résolution afghane, le mois prochain, mettrait en cause la survie de son gouvernement. Mais force est de constater qu'à moins de s'entendre, aucun des deux principaux partis ne dispose des appuis nécessaires pour imposer sa vision des choses dans un Parlement minoritaire.

La position conservatrice qui consiste à poursuivre le déploiement actuel au moins jusqu'en 2011 dans des conditions militaires plus musclées est rejetée d'emblée par le NPD et le Bloc québécois. Les libéraux, qui insistent pour que le Canada cesse de jouer un rôle de combat en Afghanistan à compter de l'an prochain, auraient sans doute besoin de pousser la logique jusqu'au bout, en réclamant de l'OTAN une affectation dans une province autre que Kandahar, pour avoir des chances d'intéresser le Bloc à leur position.

Mais même si Stéphane Dion et Gilles Duceppe s'entendaient — et il n'y a pas d'indices de ce qu'ils cherchent à le faire —, la volonté néo-démocrate d'obtenir un retrait militaire canadien de l'Afghanistan est non négociable. Le compte d'une majorité aux Communes basée sur l'unanimité des partis d'opposition ne serait donc pas au rendez-vous de la solution libérale.

Quant à l'hypothèse d'une entente *in extremis* entre libéraux et conservateurs, à la lumière de leurs discours respectifs ces dernières semaines, elle exigerait une reddition des uns ou des autres. Cette sortie de crise est encore techniquement possible, mais de moins en moins probable. L'impasse semble complète, et tous les partis, à commencer par les conservateurs, semblent en être davantage à l'étape du positionnement préélectoral qu'à celle de la recherche d'un consensus.

Une défaite sur le budget dans deux ou trois semaines pourrait encore empêcher la partie de bras de fer parlementaire qui se joue actuellement de connaître son dénouement. Mais cela ne changerait pas grand-chose à l'affaire. La mission afghane serait au cœur de n'importe quelle campagne électorale qui se déroulerait dans l'horizon du début du printemps.

Dans la mesure où il n'est pas parvenu à faire le pont entre les libéraux et les conservateurs, le groupe dirigé par l'ex-ministre libéral John Manley n'a pas réussi à mener sa principale mission à bien. M. Manley n'a pas infléchi suffisamment ses anciens collègues pour faire pencher la balance libérale du côté du gouvernement. Il ne faut pas s'en surprendre. Même du temps où il était vice-premier ministre d'un gouvernement libéral, la vision d'une politique étrangère plus musclée qu'il défendait était minoritaire au sein de sa formation.

Mais le groupe Manley avait également une mission secondaire. Son rapport pourrait être plus utile au premier ministre en campagne électorale qu'il ne l'est au Parlement. A défaut d'avoir fourni

à Stephen Harper les éléments d'un consensus parlementaire, il pourrait encore lui livrer les éléments d'une majorité électorale.

John Manley est en effet un personnage auquel les électeurs conservateurs modérés, dont Stephen Harper a besoin pour augmenter son score aux prochaines élections, ont tendance à s'identifier. Au sein de cette frange de l'électorat, restée fidèle aux libéraux aux dernières élections en particulier en Ontario, l'appui au prolongement de la mission est généralement plus élevé que la crédibilité de Stéphane Dion.

Reste néanmoins le Québec francophone sur lequel les conservateurs misent beaucoup pour gagner une majorité gouvernementale et où John Manley est loin d'avoir le même poids qu'ailleurs au Canada. Dans le scénario d'une campagne électorale sur l'Afghanistan, les votes québécois peseraient lourd.

Une telle campagne aurait en effet beau résulter en la réélection d'un gouvernement conservateur, encore faudrait-il que ce dernier soit majoritaire pour que le premier ministre dispose d'un appui suffisant pour le type de mission qu'il souhaite prolonger.

Tout est apparemment en place pour des élections référendaires, calquées sur le modèle de la campagne du libre-échange de 1988. Au chapitre des ressemblances frappantes, il y a un projet controversé que les conservateurs sont seuls à défendre et pour lequel ils ont besoin d'une majorité, un chef libéral dont le leadership est incertain et un électorat québécois susceptible de faire la différence au moment du décompte des voix.

Mais il y a également des différences marquantes. En 1988, le Bloc québécois n'existait pas. Les conservateurs dominaient la scène fédérale québécoise. De plus, les élites politiques et économiques du Québec s'étaient rangées activement derrière le projet de libre-échange de Brian Mulroney —, ce qui n'est pas le cas dans le dossier de l'Afghanistan, moins central que le débat sur l'économie de l'époque.

En 1988, une majorité de Canadiens avaient appuyé des partis opposés à l'Accord canado-américain de libre-échange mais la division des votes entre ces formations avait permis aux conservateurs de remporter une majorité gouvernementale et de ratifier le projet. Si ce scénario devait se répéter au sujet de l'Afghanistan, les partis dits progressistes au Canada auraient un examen de conscience à faire.

Pour la deuxième fois en vingt ans, leurs divisions auraient été les principaux ingrédients d'une majorité conservatrice. Cela dit, les libéraux, qui avaient fait campagne corps et âme contre le libre-échange en 1988, en sont devenus les fervents apôtres après leur retour au pouvoir en 1993, au prix de quelques changements cosmétiques. L'histoire, comme chacun le sait, a souvent tendance à se répéter et cela pourrait valoir pour la mission militaire canadienne en Afghanistan.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert
est columnist politique
au Toronto Star.

EN BREF

Grève tournante à l'UQTR

Les professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) ont annoncé vendredi qu'ils débrayeront tous les mercredis, à compter du 13 février, dans l'espoir de faire débloquer les négociations pour le renouvellement de leur convention collective. Une autre demi-journée de grève par

semaine pourrait s'ajouter, et ce, au moment qui sera déterminé par le comité exécutif. Les professeurs demandent l'embauche d'une quarantaine de nouveaux professeurs ainsi qu'un rattrapage salarial de 15 % sur cinq ans, en plus des 2 % prévus par Québec pour les indexations salariales de 32 ans des subventions aux universités. Une nouvelle rencontre de négociation est prévue aujourd'hui en présence d'une conciliatrice. — *Le Devoir*

Mario Dumont reçu à Matignon

Jean Charest est intervenu, Louise Beaudoin aussi

CHRISTIAN RIOUX

Paris — La rencontre obtenue *in extremis* samedi par Mario Dumont avec le premier ministre français, François Fillon, a été le résultat de plusieurs interventions de dernière minute en haut lieu mettant notamment en scène le premier ministre Jean Charest et l'ancienne ministre des Relations internationales Louise Beaudoin. On sait que le chef de l'opposition, en visite officielle depuis une semaine, s'apprêtait à quitter Paris hier sans avoir rencontré le premier ministre français et après une simple rencontre de courtoisie avec le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux. La visite allait donc passer à l'histoire récente des relations diplomatiques entre la France et le Québec comme un précédent puisque ni Jean Charest, ni André Boisclair, ni Jacques Parizeau n'avaient eu à subir un tel affront.

Après que l'ancienne ministre des Relations internationales Louise Beaudoin se fut indignée publiquement mardi dernier dans *Le Devoir*, les téléphones se sont mis à sonner de part et d'autre de l'Atlantique. On sait de source fiable que le premier ministre Jean Charest a téléphoné à son ancien homologue Jean-Pierre Raffarin afin de l'inciter à faire débloquer un tel rendez-vous. Jean-Pierre Raffarin

avait d'ailleurs indiqué mardi dernier au *Devoir* qu'il allait contacter Matignon pour souligner l'importance de recevoir Mario Dumont. Rappelons que François Fillon a été le ministre des Affaires sociales de Jean-Pierre Raffarin. Mais les deux hommes n'ont pas eu que de bonnes relations. Ils ont même été à couteaux tirés pendant longtemps. Jean-Pierre Raffarin n'est d'ailleurs pas vraiment dans les grâces du gouvernement ces temps-ci.

L'autre carte majeure et peut-être déterminante dans cet imbroglio diplomatique aura été le vieil ami du Québec Philippe Séguin, aujourd'hui président de la Cour des comptes. C'est d'ailleurs quelques heures à peine après que Mario Dumont l'eut rencontré vendredi que les portes de Matignon se sont miraculeusement ouvertes devant lui. Or *Le Devoir* a appris que l'ancienne ministre Louise Beaudoin avait elle-même téléphoné à Philippe Séguin la semaine dernière avant même que Mario Dumont ne le rencontre.

«C'est la seule personne à qui j'ai parlé de la visite», dit-elle sans pouvoir dire exactement qui, de Jean-Pierre Raffarin ou de Philip-

pe Séguin, aura été déterminant. On sait cependant que François Fillon a conservé des liens étroits avec Philippe Séguin qui a longtemps été son véritable mentor en politique. Tout laisse donc penser que ce souverainiste convaincu a contribué à faire pencher la balance. Ce ne serait pas la première fois. L'an dernier, c'est Philippe Séguin qui avait permis à André Boisclair de rencontrer Nicolas Sarkozy alors

candidate à la présidence. C'est lui aussi qui avait ouvert la même porte à Bernard Landry en 2004.

Beaudoin et Dumont

Le mystère reste entier sur les raisons pour lesquelles la délégation du Québec n'a pas elle-même pensé à faire intervenir cette artillerie lourde. Il faut dire que Mario Dumont n'avait pas l'air de savoir en débarquant à Paris qu'il faisait les frais d'un précédent diplomatique. Le chef de l'opposition et le délégué général du Québec, Wilfrid-Guy Licari, semblaient avoir fait leur deuil de cette rencontre invoquant à chaque fois des «agendas» inconciliables.

A sa sortie de Matignon samedi, Mario Dumont s'est réjoui de ce

revirement qu'il attribue à des interventions «discrètes et efficaces». Le chef de l'opposition nie cependant que l'intervention de Louise Beaudoin ait joué le moindre rôle.

«Mme Beaudoin s'est mise à tirer dans toutes les directions pour tenter d'apparaître dans le firmament comme une étoile filante, dit-il. Mais je ne pense pas qu'elle a eu un rôle fondamental dans le concret de ce qui s'est passé dans ma visite cette semaine.» Ce n'est pas l'opinion de l'ancienne ministre qui juge cette déclaration «mesquine» et dit être intervenue «uniquement pour de bonnes raisons: au-delà des partis politiques, au nom de l'institution [le chef de l'opposition officielle] et pour sauvegarder notre relation politique directe et privilégiée avec la France.» Elle rappelle qu'en 2003, elle avait aidé le chef de l'opposition, Jean Charest, à rencontrer le premier ministre Jean-Pierre Raffarin en faisant intervenir un de ses proches, Pierre-André Wiltzer. Mario Dumont refuse de voir dans cet incident le symptôme de la faiblesse de la diplomatie québécoise en France. «C'est pas vrai que, l'année après qu'on a vécu un de nos plus grands succès historiques pour influencer la diversité culturelle sur la planète, dit-il, on va dire que notre diplomatie est en panne.»

Correspondant du Devoir à Paris

Dumont nie que l'intervention de Louise Beaudoin ait joué le moindre rôle

Harper à Québec

Québec et Ottawa devraient signer sous peu le protocole d'entente de 216 millions

Québec — Ottawa et Québec devraient signer sous peu le protocole d'entente sur l'utilisation de la tranche de 216 millions de dollars qui revient au Québec, dans le cadre du programme de soutien aux communautés affectées par la crise dans les secteurs forestier et manufacturier, a soutenu *Le Journal de Québec* dans son édition d'hier.

Cette question a été au centre des discussions, vendredi soir, lors de la rencontre entre les premiers ministres Stephen Harper et Jean Charest, à Québec. Les deux chefs de gouvernement se sont entretenus, à la demande de M. Harper, pendant environ une heure, dans une suite de l'hôtel Hilton. Stephen Harper a profité de sa visite au Carnaval, où il a rejoint la délégation de la ville de Calgary (dont il est député aux Communes) pour réchauffer ses relations avec le premier ministre du Québec. Des tensions se sont développées récemment entre les deux hommes, autour des modalités du programme fédéral de secours aux secteurs industriels en détresse et à la suite de la visite de M. Harper dans le fief de Mario Dumont, à Rivière-du-Loup.

«Le protocole sera signé très rapidement, a révélé au *Journal de Québec* le ministre Lawrence Cannon, qui assistait à la rencontre. Le ton des échanges a été très positif. Le programme est très souple, plus souple que toutes les autres formules d'intervention d'Ottawa. C'est le Québec qui identifiera les projets qu'il souhaite recommander au gouvernement fédéral.» M. Cannon a insisté sur la volonté d'agir rapidement puisqu'il



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

À Québec samedi, le premier ministre Stephen Harper a profité de sa visite pour poser avec Bonhomme Carnaval.

s'agissait souvent de municipalités mono-industrielles dont la santé est directement reliée à des entreprises en péril ou déjà fermées.

Les discussions ont aussi porté sur le libre-échange avec l'Europe, dont le premier ministre Charest se fait le promoteur, et sur les programmes de formation de la main-d'œuvre. «C'est la deuxième ou la troisième rencontre entre les deux à laquelle j'assiste, a indiqué le parrain du Québec au sein du gouvernement fédéral, et le ton est toujours très positif.» Selon le ministre Cannon, les différends entre les deux gouvernements ont été énormément amplifiés depuis le début de 2008.

Bain de foule

Samedi, Stephen Harper s'est offert un bain de foule, à l'occasion

du carnaval de Québec.

La Presse canadienne

Destinations

VOYAGES d'une vie

RÉSERVATION 60 jours avant la date de départ : Rabais de 100 \$ par personne

PÉROU

Sud Pérou

* 10 nuits *

2 859 \$

Départs garantis : 22 Jan, 05, 12, 19 Fév, 04, 11, 18 Mars, 05, 12, 22 Avril
Lima Paracas Ica Nazca Arequipa Puno
Lac Titicaca Cuzco Vallée Sacrée Machu Picchu

BRÉSIL

Culture et Détente

* 14 nuits *

4 935 \$

Départ de groupe : 08 Septembre
Rio de Janeiro Iguazu Belo Horizonte
Tiradentes Ouro Preto
Florianapolis

TURQUIE

Le Grand Tour de la Turquie occidentale

* 14 nuits *

A PARTIR 2 569 \$

Départs : merc., entre le 1^{er} Avril et le 31 Oct.

Toute la Turquie

* 22 nuits *

A PARTIR 5 499 \$

Départ : 05 Septembre

Prix par personne, base double +

3627, rue St-Denis, 514-844-0840 1 866 713-4439
Montréal H2X 3L6 Métro Sherbrooke www.voyagesdunevie.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez
Jean de Billy au 514-985-3456 jdebilly@ledevoir.com

La force du droit

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

MASBOURIAN 20h

Aujourd'hui: l'amour, c'est de l'ouvrage.

Réalisation: Joanne Bertrand

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/vousetesici

LES ACTUALITÉS

Au Canada

Le temps d'attente des immigrants a augmenté de 20 %

ALEXANDER PANETTA

Ottawa — Des statistiques rendues publiques par l'opposition à Ottawa montrent que le temps d'attente des personnes souhaitant immigrer au Canada a augmenté de 20 % depuis 2004.

Ces données mettent également en lumière de grandes disparités dans la façon qu'ont les autorités canadiennes de traiter les demandes d'immigration en provenance d'un pays ou d'un autre.

Le temps d'attente de certains immigrants est de pas moins de 2300 % supérieur à celui d'autres demandeurs, selon leur pays d'origine et la catégorie d'immigration dans laquelle ils se trouvent.

Un enfant à charge dont le dossier est soumis à des responsables canadiens à Pékin, Séoul ou Ankara, par exemple, a 80 % de chances d'être traité dans un délai de quatre mois. Mais le temps d'attente moyen d'un enfant est de 13 mois à Singapour, 19 mois au Guatemala et 34 mois au Caire.

Des disparités similaires sont observées dans la catégorie des travailleurs qualifiés.

Un travailleur qualifié peut s'attendre à voir son dossier être traité dans un délai de 14 mois à Lima et de 15 mois à Paris. Mais s'il est originaire de Kiev, il devra vraisemblablement patienter pendant une période pouvant s'étirer jusqu'à 71 mois.

«Rien n'excuse la discrimination»,

a affirmé le député libéral Jim Karygiannis. «Pourquoi ne regardons-nous pas les gens comme des gens? [...] Les choses devraient bouger à la même vitesse, qu'il s'agisse de [quelqu'un] de Grèce, d'Europe, du sud de l'Asie ou de Chine», a-t-il ajouté.

«Rien n'excuse la discrimination», a affirmé le député libéral Jim Karygiannis

Données non contestées

M. Karygiannis a obtenu des statistiques du ministère canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information. Le député de la région de Toronto a ensuite pris ces

données, effectué une série de calculs et conclu que le temps de traitement des dossiers des immigrants souhaitant s'installer au Canada était en hausse, plus précisément de 20 % depuis 2004 et la fin de 2006.

Le gouvernement n'a pas contesté les données rendues publiques, que M. Karygiannis affirme avoir mis des semaines à compiler. Toutefois, les conservateurs ont imputé l'augmentation du temps d'attente aux 800 000 dossiers hérités des libéraux lorsqu'ils ont pris le pouvoir, en 2006.

Mike Fraser, porte-parole de la ministre de l'Immigration, Diane Finlay, a indiqué que le gouvernement avait réagi à la situation en consacrant ses ressources aux catégories jugées prioritaires, en particulier celle de la réunification des familles.

La Presse canadienne

Nouveau rapport fédéral

Les douaniers canadiens et américains ont les mains liées

Ottawa — Les auteurs d'un rapport nouvellement rendu public affirment que les douaniers canadiens et américains ont les mains liées en raison de lois contradictoires en vigueur de chaque côté de la frontière, cela compliquant leurs efforts menés afin d'arrêter les criminels internationaux.

Les membres des équipes de surveillance frontalière ne peuvent se contacter par radio. Il leur est interdit de franchir la frontière entre le Canada et les États-Unis sauf à des points de passage officiels, même si les criminels préfèrent passer en douce par des endroits isolés. Et ils doivent renoncer à porter leur arme lorsqu'ils se rendent dans le pays voisin.

«La communication entre les partenaires et la coordination des activités n'ont pas été pleinement réalisées», est-il écrit dans le document, obtenu par La Presse canadienne en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information.

«Les problèmes législatifs relatifs au port d'arme de part et d'autre de la frontière et à la juridiction du personnel chargé de l'application de la loi, combinés à l'insuffisance des ressources en matière d'application de la loi, principalement du côté canadien, constituent des obstacles à la chasse aux criminels et aux suspects à la frontière.»

Censuré, le rapport interne, préparé par le ministère fédéral des Travaux publics, porte sur les cinq premières années d'existence des Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF).

Ces équipes sont constituées de membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de l'Agence des services frontaliers du Canada et de l'organisme américain équivalent, des services américains de l'immigration et de la garde côtière des États-Unis.

La GRC, principale agence canadienne représentée au sein des EIPF, contribue avec 150 agents et 25 millions de dollars par année au programme, dont les origines remontent à 1996, alors que des agents de la Colombie-Britannique ont commencé à travailler étroitement avec leurs homologues de l'État de Washington.

Il existe maintenant 23 EIPF, déployées dans 15 secteurs le long de la frontière entre le Canada et les États-Unis. Leur mandat est d'intercepter les trafiquants de drogue, les immigrants illégaux de même que les terroristes.

Les autorités estiment que les membres de 240 organisations criminelles franchissent la frontière dans le cadre de leurs activités illégales.

La Presse canadienne

Carburant fabriqué à partir d'huile végétale

Un pilote américain compte faire voler un avion de Bombardier alimenté au biodiesel

SYLVAIN LAROCQUE

L'huile qui cuit vos frites préférées ne sera jamais allée aussi loin. Un pilote-entrepreneur américain ambitionne de faire le tour du monde à bord d'un avion d'affaires de Bombardier alimenté au biodiesel, un carburant fabriqué à partir d'huile végétale.

Aussi audacieux que soit son projet, Douglas Rodante est probablement la personne la mieux placée au monde pour le mener à bien. En octobre dernier, en compagnie de son équipe du Green Flight Project, il a réussi le tout premier vol d'un avion à réaction carburant au biodiesel.

Au-dessus du désert du Nevada, à bord d'un jet d'entraînement tchèque Aero L-29 Delfin vieux de 39 ans, M. Rodante et la pilote en chef Carol Sugars ont volé à 5100 mètres d'altitude pendant un peu plus d'une demi-heure. Une page d'histoire venait de s'écrire.

Dans quelques mois, une fois les questions de sûreté réglées avec la Federal Aviation Administration (FAA), Green Flight s'embarquera dans une traversée des États-Unis ponctuée de huit escales (datant de l'ère soviétique, le L-29 avait une courte portée pour empêcher les défections).

Mais Doug Rodante, un producteur de télévision qui a commencé à piloter dans les années 1990, voit déjà plus loin. À la fin 2008 ou au début 2009, c'est le tour du monde qu'il veut faire à bord d'un Learjet fonctionnant au biodiesel.

Signe du sérieux du projet, Bill Lear fils, ancien président de Learjet (avant son acquisition par Bombardier en 1990), et Chris Cordova, ancien ingénieur de vol pour l'Air Force One, y collaborent à titre de consultants.

«C'est un objectif personnel que je me suis fixé: faire entrer les biocarburants dans l'aviation commerciale et dans les transports en général», a déclaré M. Rodante au cours d'un entretien téléphonique depuis la Floride, où il vit. «Il faut en arriver à cela pour des raisons environnementales.»

Le biodiesel est obtenu à partir d'huile végétale ou animale que l'on fait réagir avec un alcool (le méthanol ou l'éthanol). Certains songent même à se servir

d'algues pour en produire. Jusqu'ici, Green Flight a utilisé de l'huile de canola usagée.

Défis techniques et financiers

Le hic, c'est que Learjet a une altitude de croisière de 14 000 mètres. Là-haut, la température descend considérablement, ce qui fait épaissir le biodiesel jusqu'à le rendre incombustible. Pour régler le problème, Green Flight installera des chauffe-réservoirs et ajoutera des additifs au biodiesel. On pourrait aussi recourir à un mélange de kérosène et de biodiesel.

Si Green Flight arrivait à s'en tenir au biodiesel seul, l'équipe obtiendrait une impressionnante diminution des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux vols traditionnels: une réduction variant entre 50 et 80 %.

Le plus beau, c'est qu'il faut apporter peu de modifications à un jet — voire pas du tout — pour le rendre compatible au biodiesel. D'innombrables tests sont tout de même nécessaires pour s'assurer que tout fonctionnera correctement dans les airs, ce à quoi s'affaire actuellement Green Flight.

Outre le défi technique, la question financière sera au cœur du projet de tour du monde. Le biodiesel coûte au moins trois fois plus cher à produire que le carburant ordinaire pour avions à réaction, et il n'est pas disponible partout.

Jusqu'ici, Doug Rodante a financé Green Flight à même ses fonds personnels, mais il convient qu'il lui faudra des commanditaires pour faire le tour du monde, un projet de plusieurs millions de dollars.

Ce vétéran de la télévision américaine, qui dit avoir travaillé avec Oprah Winfrey, Phil McGraw (Dr. Phil) et le Discovery Channel, entre autres, compte filmer l'épopée. Mais avant d'en arriver là, il devra convaincre les autorités américaines de lui donner le feu vert.

«La FAA nous laisse le soin de prouver que ce sera sûr, et ils ne nous disent pas comment y parvenir, lance-t-il en riant. Ils sont aussi conservateurs et prudents qu'ils peuvent l'être et ça nous va, parce que c'est important aussi pour nous.»

La Presse canadienne

Jeux de Pékin

Les athlètes britanniques interdits de politique en Chine

Londres — Les athlètes britanniques, qui participeront aux Jeux olympiques de Pékin en août, doivent signer un contrat dans lequel ils s'engagent à ne pas s'exprimer sur des sujets politiques controversés, indiquait hier l'hebdomadaire britannique Mail on Sunday.

Les athlètes «ne doivent faire de commentaire sur aucune question politique controversée», ce qui inclurait les droits de l'homme en Chine, précise une nouvelle clause du contrat de 32 pages, citée par le journal.

Des groupes de défense des droits de l'homme ont accusé les autorités olympiques britanniques de trahir l'esprit des Jeux et les ont appelés à changer leur position.

Le Comité olympique britannique, interrogé par le Mail on Sunday, a confirmé que les athlètes qui ne signeront pas cet engagement ne pourront pas se rendre à Pékin, selon le journal.

Mais, hier, le comité a démenti vouloir censurer les athlètes. «Nous n'essayons pas d'interdire à nos athlètes de faire des commentaires ou de débattre», a déclaré un porte-parole du Comité olympique britannique.

«Si on pose une question directe à une personne et qu'elle y répond, il n'y a pas de problème», a-t-il dit, tout en relevant qu'il serait malvenu que des athlètes se servent des Jeux comme d'une tribune.

L'introduction de cette nouvelle clause vise à éviter des manifestations telles que celles organisées par les mouvements de défense des droits civils aux Jeux de Mexico en 1968, a-t-il précisé.

Le contrat que les athlètes doivent signer fait aussi référence à la section 51 de la charte du Comité international olympique (CIO) «qui n'autorise aucune sorte de manifestation, ou de campagne politique, religieuse ou raciale sur les sites olympiques».

«En Chine, les gens ne peuvent pas s'exprimer sur les droits de l'homme sans craindre des représailles. En Grande-Bretagne, on peut le faire», a relevé le responsable des campagnes d'Amnesty International, Tim Hancock.

Il a qualifié la démarche du comité de «décevante». «Dans un esprit de dignité humaine, les athlètes britanniques devraient pouvoir exprimer librement leurs opinions sans le risque ou la menace d'être expulsés de l'équipe olympique pour les Jeux de Pékin de 2008», a-t-il observé.

Agence France-Presse

Les régimes d'aide juridique coûtent cher

BRIAN MYLES

Les régimes d'aide juridique coûtent 659 millions de dollars par année, soit 20 \$ par citoyen, révèle une étude du Centre canadien de la statistique juridique.

Onze régimes provinciaux et territoriaux, à l'exclusion de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, ont dépensé cette somme de 659 millions en 2006-07. Ils ont approuvé 472 000 des 761 000 demandes d'aide reçues, soit 62 % du total. Parmi les dossiers rejetés, la moitié l'ont été parce que les demandeurs se trouvaient dans une assez bonne situation financière. Par conséquent, ils n'étaient tout simplement pas admissibles à l'aide juridique.

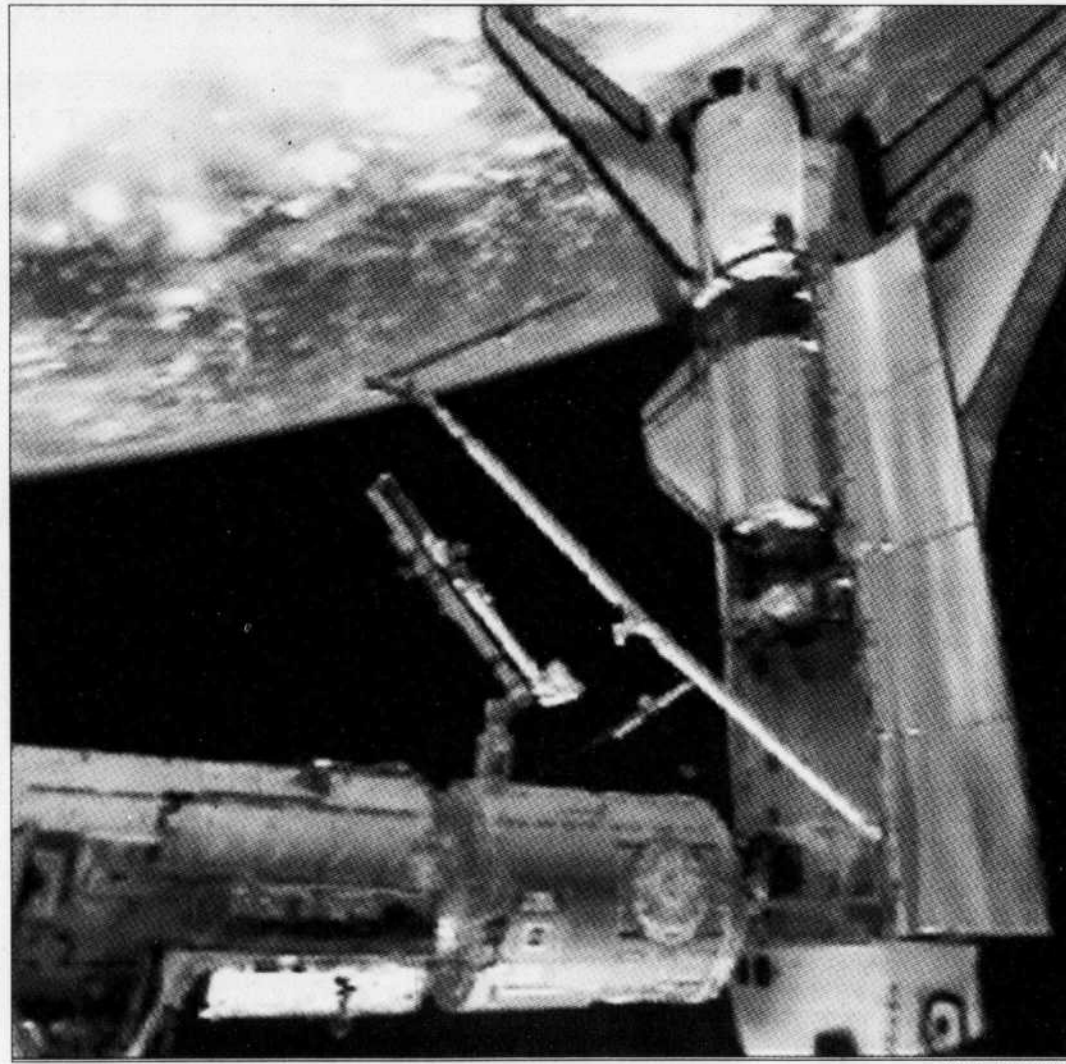
Les affaires criminelles occasionnent un peu plus de la moitié des dépenses, le reste allant aux causes civiles. Partout, sauf au Québec et en Ontario, les gouvernements ont consacré des sommes plus importantes aux dossiers criminels qu'aux dossiers civils.

Au Québec, l'aide juridique a coûté un peu moins de 135 millions, en 2006-07, une dépense relativement stable depuis les cinq dernières années si l'on tient compte de l'inflation. Le Québec s'est doté du deuxième plus important régime d'aide juridique après celui de l'Ontario (326 millions). Le régime québécois a réservé 42 % de ses dépenses aux affaires criminelles, comparativement à 58 % pour les affaires civiles. Les 347 avocats permanents ont généré les deux tiers des dépenses, le tiers restant allant aux 2400 avocats de pratique privée.

Dans tout le Canada, environ 11 000 avocats de pratique privée et publique ont fourni des services d'aide juridique, un recul de 9 % par rapport à l'année précédente.

Le Devoir

Sortie reportée



NASA / REUTERS

LA NASA a été contrainte de modifier hier le programme de l'actuelle mission d'Atlantis, puisqu'un des sept astronautes de la navette est malade. L'astronaute Hans Schlegel, qui souffre d'un problème de santé non précisé, devait effectuer une sortie dans l'espace hier, mais elle a été reportée. Cette sortie extra-véhiculaire aura lieu aujourd'hui, et un autre astronaute sera désigné. Atlantis s'est arrimée à la Station spatiale internationale samedi.

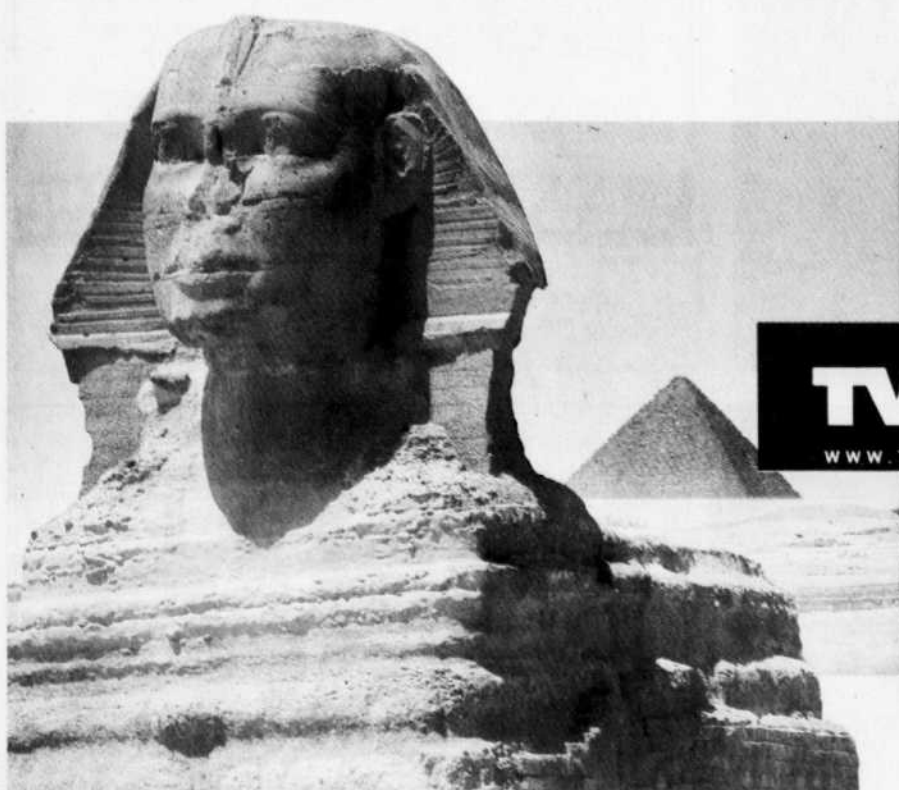
Au fil du Nil, partez à la découverte d'une Égypte fascinante, portée par son destin d'éternité.

TV5

WWW.TV5.CA

UN AUTRE MONDE

CE SOIR 20h



ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

La fracture numérique

Les pays pauvres n'ont jamais eu accès si rapidement aux nouvelles technologies susceptibles de les aider à se sortir de la misère. Si la fracture numérique qui les sépare des pays riches est clairement en train de se réduire, on est encore très loin du compte.

Quel pays est le plus grand exportateur de produits liés aux technologies de l'information, à la plus d'internautes, et compte le plus grand nombre d'utilisateurs de téléphones mobiles? Les États-Unis? Mauvaise réponse. Le Japon? Eh non! C'est la Chine.

En fait, il s'échange aujourd'hui probablement autant de produits technologiques strictement entre les pays en voie de développement que ne s'en vendent entre eux les pays riches.

«La révolution des technologies de l'information s'étend au monde en développement et ouvre la perspective d'un grand saut technologique qui contribuera à la modernisation rapide de l'économie des pays concernés», affirmait la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans son Rapport 2007-2008 sur l'économie de l'information dévoilé la semaine dernière. «Le rythme des innovations dans ce secteur a été si rapide que les coûts d'accès à ces technologies ont été considérablement réduits, ce qui a permis de démocratiser [leur] recours.»

Il avait fallu attendre 120 ans au XIX^e siècle avant que l'invention du train ne se soit étendue à au moins 80 % des pays de la planète, avait souligné le mois dernier un autre volumineux rapport, de la Banque mondiale celui-là, intitulé: *Perspectives économiques mondiales 2008: la diffusion de la technologie dans les pays en développement*. Ce délai avait été réduit à 60 ans au tournant du XX^e siècle. Il n'a été que de 20 ans pour les ordinateurs personnels et de 16 ans pour le téléphone mobile.

Le degré de diffusion des nouvelles technologies dans les pays pauvres est une question capitale à cause de ses effets positifs sur le développement. On a déjà estimé que chaque fois que le nombre de téléphones mobiles y croît de 10 appareils pour 100 habitants, le taux de croissance de leurs économies augmente de 0,6 %. La CNUCED rapporte qu'une augmentation de 10 % de la proportion des employés utilisant un ordinateur dans les entreprises thaïlandaises s'est traduite par une hausse de 3,5 % de leur productivité.

On rapporte que les pêcheurs du Kerala, en Inde, ont désormais recours aux téléphones mobiles pour fixer leurs prix de vente avant de décharger leurs poissons au quai. Cela a eu pour effet de réduire la fluctuation des prix, augmentant leurs profits de 9 % et réduisant les prix à la consommation de 4 %. Des coopératives d'agriculteurs en Zambie utilisent le même moyen de communication pour se passer des intermédiaires et vendre à bien meilleurs prix leurs récoltes. Il ne fait pas de doute, dit la Banque mondiale, que *l'avancée rapide des technologies dans les pays en développement a contribué à ramener la proportion d'humains vivant dans la pauvreté absolue de 29 % en 1990 à 18 % en 2004.*

Pour l'instant, les pays en développement sont rarement ceux d'où viennent les grandes avancées technologiques. Ils adoptent et adaptent plutôt les technologies existantes. Souvent, ils les achètent tout bonnement aux pays riches. Ou alors, des compagnies étrangères les achètent à leur place lorsqu'elles investissent chez eux. Ou encore, elles leur arrivent dans les bagages de leurs ressortissants qui reviennent à la maison après s'être instruits et enrichis pendant quelques années à l'étranger.

Loin du compte

On admet cependant que l'écart technologique reste énorme entre le Nord et le Sud. Les trois quarts des pays les plus pauvres comptent en effet moins de 15 ordinateurs personnels par habitant. On observe aussi de grandes différences entre pays pauvres et à l'intérieur même des frontières nationales. Plus de 60 % des internautes d'Afrique se retrouvent dans seulement 4 des 53 pays du continent (Nigeria, Maroc, Égypte et Afrique du Sud). L'accès aux nouvelles technologies a aussi la fâcheuse tendance à se concentrer dans les grandes villes et quelques zones industrielles. L'Inde, par exemple, est le premier exportateur au monde de services liés aux nouvelles technologies et les entreprises de sa Silicon Valley à Bangalore disposent des machines dernier cri, mais seulement 6 % de la population rurale a accès au téléphone.

Les facteurs qui favorisent la diffusion des nouvelles technologies dans un pays sont les mêmes que ceux qui favorisent le développement économique et social en général. Comment espérer que les populations rurales d'Afrique subsaharienne adoptent rapidement les derniers gadgets électroniques lorsque l'on sait que seulement 8 % ont accès à l'électricité? On ne peut pas s'attendre non plus à ce qu'un pays envoie la révolution Internet tant que ses écoles n'auront pas assez de papier et de crayon pour tout le monde.

«Le niveau de technologies que présentent aujourd'hui les pays de l'ancien bloc soviétique s'explique en partie par l'importance accordée par les gouvernements passés à la fourniture d'infrastructures et d'une éducation de base à une grande partie de la population», constate dans son rapport la Banque mondiale qui peut difficilement être accusée de sympathie communiste.

Les nombreux problèmes de corruption et de conflits civils, qui ont affligé dans le passé les pays africains, ne sont sans doute pas étrangers non plus au mal qu'ils ont aujourd'hui à prendre le virage numérique. «Les difficultés économiques et la répartition relativement inégale des richesses et des compétences en Amérique latine peuvent avoir contribué aux mauvais résultats de cette région», ajoute l'institution internationale.

Les plus optimistes disent qu'il suffit d'un peu de temps avant que les nouvelles technologies comme l'ordinateur, Internet et la téléphonie mobile s'étendent à la grandeur de la planète à cause de leur faible coût, en comparaison des innovations technologiques du passé, et de l'interconnexion de plus en plus étroite entre les pays. Ils rappellent qu'il est toujours plus facile d'adopter des technologies largement répandues que d'en inventer de nouvelles. Ils soulignent que la chose est d'autant plus facile lorsqu'il existe, par exemple, des logiciels gratuits comme Linux.

Cependant, les choses se font rarement toutes seules dans ce bas monde.



Eric Desrosiers

Chances et risques des pays émergents

JEAN-MICHEL SEVERINO

Le XXI^e siècle s'est ouvert sur une révolution silencieuse: la sortie hors de la pauvreté d'un groupe de pays représentant près de la moitié de la population mondiale. Soyons-en persuadés, ce formidable succès du développement, riche d'enseignements pour d'autres régions, est une excellente nouvelle pour leurs citoyens comme pour le monde. Leur croissance fulgurante engendre néanmoins des défis d'une ampleur nouvelle pour la gestion des grands équilibres mondiaux.

Le rattrapage économique des pays dits émergents a de quoi surprendre. Alors que la croissance annuelle des pays développés s'est établie à une moyenne de 2,3 % depuis 2002, la leur a atteint 7 % sur la même période. Cette expansion accélérée de pays issus du tiers monde met dorénavant en cause la compétitivité de nos propres entreprises, y compris sur des marchés à haute valeur ajoutée.

La puissance financière de leurs fameux fonds souverains, qui détiennent plus de 2 000 milliards de dollars et excèdent ainsi la capitalisation des hedge funds (fonds spéculatifs), préoccupe les gouvernements occidentaux.

Submergés par la concurrence commerciale, vexés par leurs taux de croissance impertinents, nous continuons largement à concevoir les pays émergents comme de dangereux compétiteurs, aux marchés desquels nous aurions peine à accéder, et qui détermineraient l'emploi sur notre sol via les délocalisations dont ils bénéficieraient.

Cette perception ne fait pas justice aux multiples services qu'ils rendent à la planète. Services économiques, d'abord: si la croissance mondiale s'est établie à 3,2 % depuis le début du siècle, c'est largement grâce à eux. Les pays émergents y auraient contribué à hauteur de 65 %. Face aux craintes de récession américaine, c'est aujourd'hui sur eux que se fondent les espoirs des analystes pour la croissance mondiale.

Services financiers, ensuite: ce sont largement leurs devises qui sont venues, fin 2007, à la rescousse des banques occidentales les plus compromises dans la crise des subprimes. Mais nous leur devons aussi un puissant remède contre l'inflation: en exportant, grâce à leur main-d'œuvre peu chère, des produits bon marché, ils ont offert ces dernières décennies un frein efficace à l'emballement des prix mondiaux — et un coup de pouce important au pouvoir d'achat des Français.

Services environnementaux, enfin: des pays émergents comme le Brésil ou l'Indonésie abritent le poumon de la planète et sont, de fait, les gardiens d'un patrimoine unique de biodiversité.

Plus inquiétant peut-être, le dynamisme économique des émergents a tendance à dissimuler à nos yeux les multiples fragilités de ces colosses aux pieds d'argile, et les externalités qu'elles peuvent engendrer



PAULO WHITAKER REUTERS

C'est avec des pays comme le Brésil que nous construisons la gouvernance mondiale de l'environnement, de la santé ou de l'économie.

par-delà leurs frontières. En effet, la plupart de ces États éprouvent de grandes difficultés à faire face à leurs propres déséquilibres socio-économiques. Les pays dits émergents continuent à représenter les trois quarts de la population mondiale vivant avec moins de deux dollars par jour, et voient les inégalités croître à vivre allure au sein de leurs sociétés.

Fragilités environnementales aussi, aux conséquences tant locales que globales. Dans beaucoup de ces pays en forte croissance, on observe ainsi une décapitalisation nette (dont nous sommes coresponsables en tant qu'acheteurs de leurs exportations), la croissance économique ne compensant pas la destruction accélérée d'actifs naturels. Ainsi, selon la Banque mondiale, 750 000 Chinois mourraient chaque année du fait de la pollution, et 60 % des rivières du pays seraient gravement polluées.

Fragilités macroéconomiques enfin, qui, comme en témoigne la crise asiatique de 1997, portent en elles un risque de contagion internationale. Bien que se trouvant sur des trajectoires de croissance plus robustes qu'alors, les mutations que vivent les pays

émergents continuent à les exposer aux bulles spéculatives et à leurs corollaires, les crises financières.

Enfin, la concurrence accrue que représentent ces nouveaux arrivants sur les marchés mondiaux nous rend aveugles à leur potentiel de partenariat. L'Inde, la Chine ou le Brésil deviennent des acteurs incontournables du jeu multilatéral. C'est avec ces pays que nous construisons la gouvernance mondiale de l'environnement, de la santé ou de l'économie. Nous devons pour cela les traiter en partenaires plus qu'en concurrents, mais aussi rester engagés à leurs côtés dans le traitement des vulnérabilités les plus susceptibles d'engendrer des effets par-delà leurs frontières: en première ligne dans la lutte contre la pauvreté et dans la gestion des biens publics mondiaux, ils nous invitent à des coopérations concrètes afin d'avancer dans ces domaines.

Il nous faut les intégrer sans plus tarder dans un système international reposant sur des responsabilités partagées.

Le Monde

VIENT DE PARAÎTRE

SOIS POSITIF OU BEDON RESTÉ CHEZ VOUS

Alain Samson

171 pages

Les Éditions Transcontinental

Dans ce livre le lecteur apprend comment naît et grandit le plaisir au travail et ce qu'il doit faire pour le développer. Il lui est proposé 10 moyens de s'énergiser au travail et six façons de rendre la vie de ses collègues plus agréable. Il découvre aussi comment se construire un réseau de relations professionnelles positives, comment faire face



Sois positif ou bedon resté chez vous

L'ÉNERGIE DES ÉMOTIONS

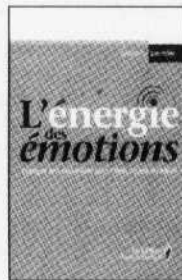
Laurence Saunder

272 pages

Les Éditions Transcontinental

Si nous ne savons pas reconnaître nos émotions et les faire évoluer, nous restons sous leur emprise: elles nous trompent, régissent nos réactions, altèrent nos prises de décision et notre efficacité individuelle, dégra-

dent nos relations et nous font avancer sur le pilote automatique. Si, au contraire, nous pouvons les reconnaître et influencer sur elles, elles deviennent alors des atouts formidables de notre évolution professionnelle. La démarche de l'auteur aide à avancer dans cette direction.



L'énergie des émotions

LES CARRIÈRES D'AVENIR

Collectif

321 pages

Les éditions Jobboom

Jobboom propose la 11^e édition de son livre *Les Carrières d'avenir*. Le guide 2008 met l'accent sur les diplômés les plus demandés et où ils sont attendus. Il comprend une sélection de 150 formations gagnantes, des rapports de recherche sur le marché du travail dans les 17 régions du Québec et sur 39 secteurs d'emploi importants, et des dossiers sur six grands thèmes.



Les carrières d'avenir

LES 100 MEILLEURS FONDS

Michel Marcoux

224 pages

Les Éditions Transcontinental

La première partie de ce guide fait le point, en 26 capsules, sur l'actualité en matière de fonds communs de placement ainsi que sur les sujets qui préoccupent les investisseurs. En deuxième partie, l'auteur révèle son palmarès 2008 des 100 fonds communs de placement offrant le meilleur rapport risque-rendement. Comme par le passé, les droits d'auteur de ce guide seront entièrement versés à Projet 80, un organisme qui contribue à prévenir le décrochage scolaire dans l'un des quartiers les plus pauvres de Montréal: le Centre-Sud.



Les 100 meilleurs fonds

COMMENT RÉDUIRE VOS IMPÔTS

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche

323 pages

Les Éditions Transcontinental

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche propose sa 20^e édition de *Comment réduire vos impôts*. Le lecteur y trouve

réponses à ses questions portant, par exemple, sur le REER, les crédits d'impôts, les placements, les abris fiscaux, les déductions, le fractionnement du revenu et les dons.

PROPOS DE GOUVERNANCE... ET AUTRES

Yvan Allaire

194 pages

Presse Forstrat International

L'auteur est président du conseil de l'Institut sur la gouvernance des organisations privées et publiques. L'ouvrage reprend un certain nombre d'articles, de chroniques et de commentaires publiés dans quelques médias au cours des cinq dernières années. Pris dans leur ensemble, ces textes esquissent une vision, une conception du rôle des organisations privées et publiques dans nos sociétés modernes ainsi que des défis avec lesquels elles doivent composer.



Propos de gouvernance... et autres



Comment réduire vos impôts

Loto-Québec		Québec	
Résultats des tirages du : 2008-02-09		Résultats des tirages du : 2008-02-08	
649	03 17 26 33 39 46	49	26 29 31 33 36 39
18 compl.		10 compl.	
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6 0	4 281 707,00 \$	6/6 0	2 000 000,00 \$
5/6+C 5	61 167,20 \$	5/6+C 0	75 000,00 \$
5/6 151	1 673,10 \$	5/6 10	750,00 \$
4/6 7 575	63,20 \$	4/6 556	75,00 \$
3/6 132 690	10,00 \$	3/6 10 636	10,00 \$
2/6+C 91 061	5,00 \$	2/6+C 8 924	5,00 \$
Ventes totales:	15 108 712 \$	Ventes totales:	773 775,00 \$
Prochain gros lot (approx.):	9 000 000 \$	Extra	4918560
Résultats des tirages du : 2008-02-08		Résultats des tirages du : 2008-02-08	
777	09 14 19 31 35 41 46	77	09 14 19 31 35 41 46
27 compl.		27 compl.	
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
7/7 0	5 000 000,00 \$	7/7 0	5 000 000,00 \$
6/7+C 2	72 249,10 \$	6/7+C 2	72 249,10 \$
6/7 78	1 852,50 \$	6/7 78	1 852,50 \$
5/7 4 533	108,40 \$	5/7 4 533	108,40 \$
4/7 100 391	10,00 \$	4/7 100 391	10,00 \$
3/7+C 95 240	10,00 \$	3/7+C 95 240	10,00 \$
3/7 840 377	Participation gratuite	3/7 840 377	Participation gratuite
Ventes totales:	12 450 258 \$	Ventes totales:	12 450 258 \$
Prochain gros lot (approx.):	10 000 000 \$	Prochain gros lot (approx.):	10 000 000 \$
Extra 6701304		Extra 6701304	
NE MANQUEZ PAS LE GALA LE 17 FÉVRIER 19H30, À TVA.		NE MANQUEZ PAS LE GALA LE 17 FÉVRIER 19H30, À TVA.	

JEAN-GUY MICHAUD
CRIA

L'EXPERTISE PAR L'EXPÉRIENCE DEPUIS 1964

CONGÉDIÉ INJUSTEMENT ?

Tout cadre ou professionnel congédié injustement a droit d'obtenir une indemnité suffisante en réparation du préjudice qu'il subit. Il doit être traité avec respect, dignité, équité et justice, dans la fin de sa relation d'emploi.

En cas de congédiement fait sans cause juste et suffisante, ne signez rien avant de consulter.

WWW.JEANGUYMICHAUDCRIA.CA

(514) 940-6477 (418) 657-2628

ÉDITORIAL

Plébiscite à la russe

Le 2 mars prochain, les Russes seront conviés à plébisciter et non à élire la personne choisie par Vladimir Poutine pour lui succéder au poste de président du pays. On insiste: à la suite des manipulations conçues et exécutées par les maîtres du Kremlin, ce scrutin présentera toutes les caractéristiques du plébiscite. Certes, quatre candidats vont s'affronter, mais... trois d'entre eux vont faire de la figuration.

Dans l'histoire politique des temps présents, Vladimir Poutine va certainement rester comme le maître maquignon de la démocratie. Après avoir harcelé les figures en vue de l'opposition, comme l'ex-champion d'échecs Garry Kasparov, afin de les condamner à l'abandon, il s'est appliqué à l'élimination des candidats considérés comme dangereux parce qu'en tant qu'ex-membres du gouvernement ils étaient des initiés aux mœurs frauduleuses de Poutine et de ses complices.

Ainsi en était-il de Mikhaïl Kassianov. Ex-premier ministre, il s'était engagé à instiller davantage de démocratie, à combattre le cocktail affairisme financier et politique. Bref, il posait en militant de l'État de droit. L'homme ayant un tantinet inquiété Poutine, la Cour suprême l'a écarté de la course. Le prétexte invoqué? Près du quart des signatures nécessaires à sa mise en candidature ont été qualifiées de fausses.

Pire est le geste de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour lequel elle a été condamnée. En effet, elle a indiqué que la volonté avouée des autorités de baliser à sa guise leur mandat, soit observer le déroulement des élections, ne lui permettait pas de faire son travail convenablement. La Commission électorale russe avait ordonné une réduction significative du personnel de l'OSCE en plus d'exiger que celui-ci pénétre sur le territoire russe trois jours avant le vote et non plus une semaine comme cette organisation le voulait. La même Commission a gommé le nom de l'ex-dissident Vladimir Bukovsky de la liste des prétendants au motif qu'il avait vécu trop longtemps à l'étranger.

Tous les candidats susceptibles de faire ombrage à Poutine et à son protégé Dmitri Medvedev ayant été mis sur la touche, ce dernier aura pour opposants le chef du Parti communiste, Gennady Zyuganov, l'ultranationaliste Vladimir Zhirinovski et l'obscur Andreï Bogdanov. Il ne fait aucun doute que Medvedev va passer du poste de vice-premier ministre et président du conseil du puissant consortium Gazprom à celui de président de la Russie. Poutine sera son premier ministre alors que l'actuel premier ministre se retrouvera président de Gazprom.

Fait très important à souligner, contrairement aux maîtres du Kremlin, Medvedev n'est pas issu des rangs du KGB; il est avocat de formation. En clair, il est seul au milieu d'un aréopage d'espions qui ne supportent pas, les exemples abondent, que qui que ce soit se mette sur leur chemin ou plus exactement contrarie leurs ambitions. Parmi ces dernières, il faut retenir celle qui renvoie Poutine à la présidence. On s'explique.

Si l'actuel chef de l'État ne se représente pas, c'est que la Constitution interdit à quiconque l'addition de trois mandats consécutifs. Et alors? Nombreux sont ceux qui font le pari qu'après quelques mois, voire un an, Medvedev va jeter l'éponge au profit de son mentor. Chose certaine, Poutine sera davantage un président bis qu'un premier ministre.

Après avoir poussé à l'exil ou emprisonné les oligarques, au demeurant tous aussi fripouilles les uns que les autres, après avoir renforcé la mainmise des politiciens sur le pouvoir judiciaire, après avoir transformé Gazprom en une formidable machine de guerre énergétique qui d'ailleurs effraie bien des nations européennes, après avoir éliminé tous ses concurrents, il ne serait pas étonnant que Poutine invente une combinaison inusitée: l'association du tsar à celle du secrétaire du comité central. Reste à connaître l'identité respective des personnes qui vont occuper ces postes.

Biberon chimique

Il y en aurait dans les disques compacts, les lunettes de soleil et même les prothèses dentaires. On en retrouverait aussi dans certaines bouteilles d'eau, mais, surtout, et voilà ce qui a violemment heurté l'imaginaire la semaine dernière, dans la majorité des biberons.

Considéré par certains aujourd'hui comme une matière maudite, le bisphénol A (BPA) est un composé chimique dont la création, au début du XX^e siècle, fut sans doute célébrée comme une de ces grandes avancées scientifiques de l'homme, qui venait à de concocier une matière utile dans la fabrication de plastique et de résine époxy. Que de bienfaits! Pouvait-on se douter qu'un siècle plus tard, la controverse éclaterait autour des effets néfastes possibles de la substance?

Dans son titre de vendredi, *Le Devoir* posait la question de manière tout à fait éloquent: *Té-té toxique?* Une nouvelle analyse, présentée par un groupe environnemental, s'ajoute à quelques autres mises en garde déjà dirigées contre le

BPA, présent dans la composition de certains biberons. Chauffées au moment d'apprêter le lait du nourrisson à la bonne température, les bouteilles pourraient libérer le produit chimique dans la boisson et, par ricochet, directement chez le bébé.

Ce n'est pas la première fois que le BPA est sous la loupe. Pas la première fois non plus que l'on s'impatiente autour des effets nocifs probables du matériau, qui a la particularité d'agir à la manière d'une hormone, l'œstrogène, étant ainsi susceptible de causer des déséquilibres hormonaux responsables de l'obésité, de troubles de comportement, de puberté précoce ou de problème d'ordre sexuel. Un joli tableau!

Les mystères du mode d'action du bisphénol A sont élucidés depuis longtemps et ne sont la cause d'aucun affrontement idéologique. C'est plutôt autour des risques possibles de ce *modus operandi* que la zizanie règne. Effets nuisibles ou matière inoffensive?

Depuis que les premières alarmes ont été sonnées, l'industrie du plastique minimise ou réfute les études scientifiques qui diabolisent le BPA. La semaine dernière encore, les fabricants des biberons incriminés ont voulu rassurer les troupes. Signe de l'incertitude qui règne, l'entreprise Mountain Equipment Co-op a en revanche retiré ses bouteilles d'eau des magasins en attendant l'examen indépendant promis par Santé Canada.

Les scientifiques, s'inspirant parfois de tests effectués en laboratoire sur des rats, multiplient les analyses inquiétantes. Contrairement à d'autres produits chimiques, le BPA pourrait être dangereux même absorbé à toutes petites doses.

Pour le consommateur-citoyen, et pour les parents qui tous les jours préparent l'indispensable biberon de leurs enfants, de quel côté pencher? Santé Canada, qui a déjà évalué les risques du bisphénol A sans conclure à son interdiction, a jugé bon de réévaluer le dossier. En attendant son verdict, le bon sens commande, dirait-on, de penser que dans le doute, on s'abstient...

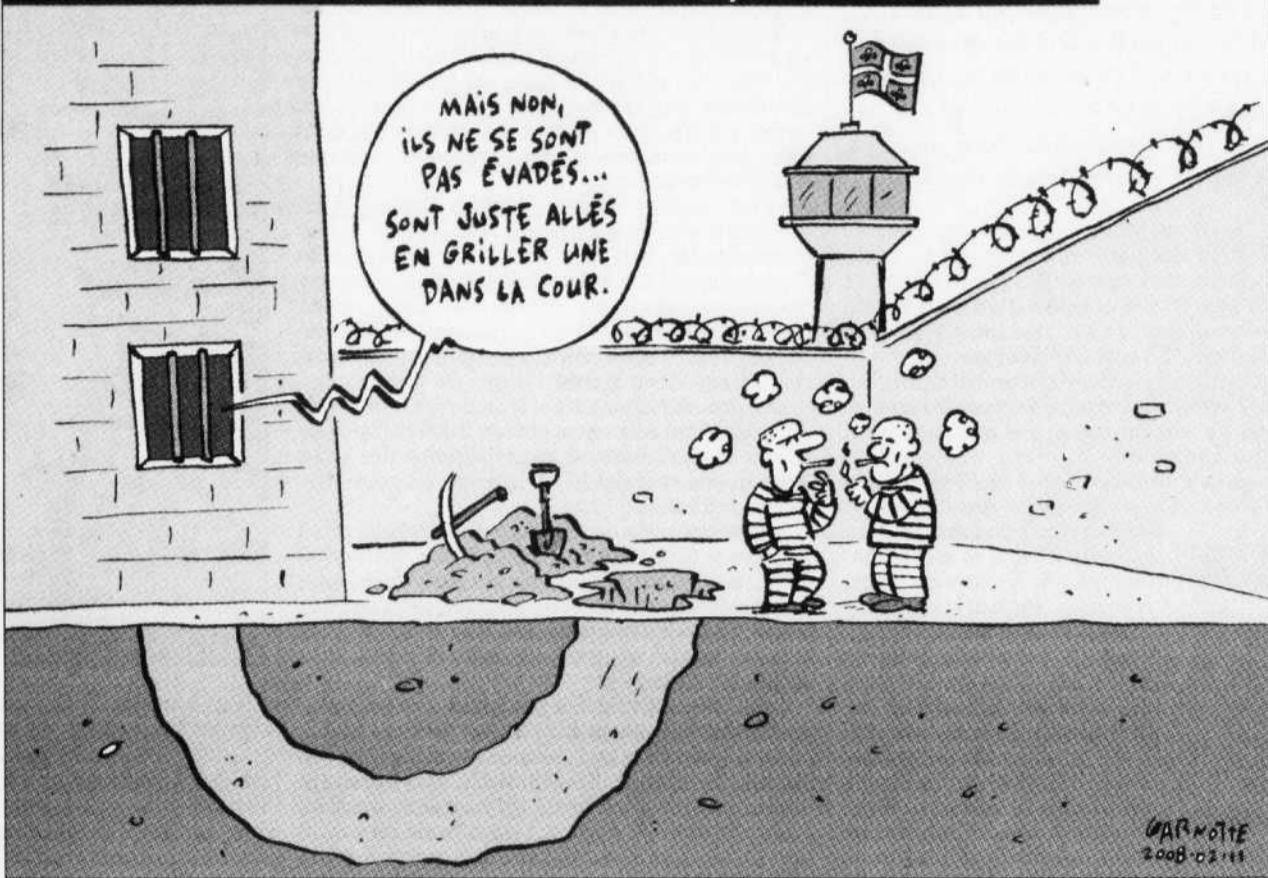
machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

LES DÉTENUS POURRONT FUMER DANS LES COURS DES PRISONS DU QUÉBEC...



LETTRES

Précision

Dans la dernière phrase de ma lettre intitulée «Autodéfense intellectuelle» que *Le Devoir* a publiée le 2 février 2008, on a pu avoir l'impression que j'accusais Normand Baillargeon de complicité avec Bernard Landry et la coalition «Stoppons la réforme» dans la diffusion de fausses données provenant d'enquêtes internationales.

En fait, j'avais vérifié avant d'envoyer cette lettre quelques écrits de M. Baillargeon sur la réforme scolaire. J'ai alors constaté qu'il a toujours présenté les données sur les enquêtes internationales correctement, en les mettant en plus en contexte pour que l'on puisse mieux les apprécier.

Parce que son nom est souvent accolé à celui de coalition «Stoppons la réforme» et de façon encore plus directe au concept d'autodéfense intellectuelle, qui consiste entre autres choses à ne pas gôber automatiquement tout ce qu'on lit ou entend, même lorsque cela vient d'un ex-premier ministre, j'ai cru rigolo de terminer ma lettre par un clin d'œil, négligeant le fait que cela pouvait laisser soupçonner une association qui n'existe pas.

Je regrette maintenant cette légèreté stylistique et ne voudrais pas qu'elle compromette la crédibilité d'une personne que je respecte.

Mario Jodoin
Economiste
Le 8 février 2008

Un texte écrit par semaine! Est-ce réaliste, Madame la Ministre?

Madame Courchesne devrait côtoyer un enseignant de français pendant un mois avant de suggérer un texte écrit par semaine. Je partage, néanmoins, son opinion en ce qui a trait à l'importance d'écrire. Toutefois, ce texte, il faut le corriger. En quoi consiste la correction? Ayant été enseignant de français pendant de nombreuses années et étant maintenant à la retraite, j'aimerais lui présenter les caractéristiques d'une bonne correction.

Premièrement, il faut souligner les erreurs et indiquer, dans la marge, le type, à savoir erreur de grammaire, d'orthographe, de ponctuation, de syntaxe et de vocabulaire. Deuxièmement, en ce qui concerne la syntaxe, il faut parfois expliquer l'erreur, comme l'usage inadéquat du pronom relatif ou d'un temps de verbe, et j'en passe. Troisièmement, pour ce qui est du vocabulaire, il faut suggérer à l'élève le mot le plus approprié. De cette façon, on améliore et on élargit son vocabulaire. Alors, je demande à Mme Courchesne, comment faire ce genre de correction une fois par semaine? Comment faire ce genre de corrections, préparer ou revoir des leçons et vivre le quotidien (dormir, manger, faire de l'exercice, maintenir les liens familiaux, éduquer les enfants, etc.)?

En outre, il faut éveiller les jeunes aux activités culturelles ayant un lien avec la création littéraire. À ce moment-là, il faut assister à des pièces de théâtre ou des récitals de poésie afin de faire un choix judicieux. Il nous faut aussi voir des films qui sont souvent des adaptations de roman. Il faut lire des romans et les présenter en classe.

Je reviens à ce que j'ai écrit au début du texte. Il faudrait que Mme Courchesne côtoie un enseignant de français afin qu'elle constate *de visu* la tâche colossale qu'il a à abattre. En début de carrière, j'ai enseigné deux autres matières et jamais, au grand jamais, je n'ai eu autant de corrections. Il faudrait donc que madame la ministre de l'Éducation se penche également sur la tâche de l'enseignant de français au même titre que le contenu du programme ou des cours donnés en classe.

Et les enseignants en français pourront vivre normalement? Est-ce réaliste?
Nicole Poirier
Québec, 8 février 2008

Vers un Québec montréalaisé?

On vient d'annoncer le réaménagement de la carte électorale au Québec pour, dit-on, rendre justice à tous les citoyens et citoyennes en cherchant à respecter le principe démocratique fondamental: une personne, un vote.

Ce projet va automatiquement avoir un impact négatif sur les circonscriptions excen-

triques et avantager les comtés urbains. Avec comme conséquence la perte de poids politique pour les régions. La question: est-ce bien cela que la société québécoise veut? On sait qu'au Canada, depuis un certain nombre d'années, l'adaptation de la carte électorale au seul critère démographique s'est faite au détriment du poids politique du Québec. Il en serait de même pour les régions éloignées, minoritaires dans un Québec fortement urbanisé.

Ne pourrions-nous pas, conscients de l'immensité du territoire québécois et de notre population fort limitée et entassée dans les villes, décider, tout aussi démocratiquement, par référendum ou par un vote à l'Assemblée nationale, d'ajouter à la seule représentation démographique d'autres facteurs, comme l'occupation du territoire et l'éloignement des services, par exemple?

À moins que l'on préfère que le Québec se réduise à la région de Montréal, avec un appendice à Québec, le restant du territoire livré aux safaris photos ou autres expériences exotiques!
Normand Breault
Montréal, 8 février 2008

Triste disparition

Quelle tristesse de voir le Quat'Sous ainsi démolit! On dirait que personne ne critique la disparition de ce vieil immeuble simplement parce que l'on va reconstruire un théâtre neuf au même endroit, comme si seul le Quat'Sous avait animé ce lieu plus que centenaire! Si j'ai un parti pris volontairement en faveur de l'architecture d'origine (et non pas de l'institution, qui a effectivement besoin d'un lieu adéquat et sécuritaire), c'est parce que je m'inquiète de la disparition tranquille du patrimoine montréalais «ordinaire», encore abondant mais vulnérable. Rue Ontario coin Champlain, des duplex ouvriers du XIX^e siècle ont été rasés pour une pharmacie et des condos. Et que dire de Grifintown, qui lutte pour que son histoire demeure... visible? Adieu belles lucarnes et corniches de bois, fausses mansardes et vieux murs de brique, le développement de Montréal provoquera tôt ou tard votre disparition.

Alexandre Dulude
Montréal, 7 février 2008

LIBRE OPINION

Le Grand Old Party

SYLVAIN AUBÉ
Montréal

Le Parti républicain, ou le «GOP» (*Grand Old Party*), comme les Américains le nomment souvent, déploie sa puissance. La droite américaine serre les rangs derrière son chef nouvellement déclaré. Les primaires ne sont pas terminées, la convention républicaine n'aura lieu qu'en septembre, mais une chose est claire au Parti républicain: John McCain est le chef.

Mitt Romney fut son rival principal au cours des moments forts des primaires, mais celui-ci a annoncé (jeudi dernier) qu'il concède la course. «Je déteste perdre!», s'est-il exclamé devant ses supporters avant d'expliquer qu'ils doivent se rallier immédiatement à John McCain pour empêcher les démocrates de gagner la présidence; les factions Clinton et Obama continueraient à s'affronter alors que les républicains prépareraient un front uni pour la présidentielle du 4 novembre. Son argument principal pour justifier l'appui à McCain malgré la frustration de la défaite est qu'un président démocrate traiterait en retraite devant l'extrémisme malfaisant («retreat in face of evil extremism»).

Mais le parti n'est pas uni, diront certains. Une multitude de critiques conservateurs s'insurgent contre la nomination de John McCain. On devrait en comprendre que l'unité n'est pas accomplie. C'est pourtant le

cas, il s'agit de considérer les forces politiques. Les membres du GOP sont conservateurs ou modérés d'un point de vue social et fiscal.

Les conservateurs sociaux et fiscaux étaient derrière Mitt Romney (George W. Bush aussi est de ceux-là, mais il resta neutre dans la course). Les conservateurs sociaux et modérés fiscaux étaient derrière Mike Huckabee. Les modérés sociaux et conservateurs fiscaux étaient derrière Rudy Giuliani. Et finalement les modérés sociaux et fiscaux étaient derrière John McCain. C'est pour cela que les conservateurs sont les plus déçus: la victoire de John McCain est la victoire de la modération dans le conservatisme américain.

À la suite de la fin désastreuse du mandat d'un président qui est tout l'inverse de la modération, le GOP a su se choisir un candidat pleinement éligible. Rudy Giuliani, s'est déjà rangé derrière John McCain et Mike Huckabee, lui témoigne sa déférence depuis le début de la course. Avec le ralliement de Mitt Romney, toutes les forces sympathiques au Parti républicain sont unies derrière John McCain; les critiques ne sont que l'expression de la frustration des conservateurs devant le recentrage de leur parti.

Au même moment, le Parti démocrate lance une guerre de tranchées qui s'annonce être des plus rudes. L'écart entre les deux candidats est bien trop petit pour qu'un d'eux

songe à abandonner (96 délégués sur 4049); les primaires démocrates pourraient durer pour des mois encore. En fait, elles pourraient même durer jusqu'à la convention démocrate à la fin du mois d'août parce que 796 délégués (environ un cinquième de l'ensemble des délégués) ont droit de vote à la convention mais ne sont pas élus; ce sont les «superdélégués».

On ne peut déterminer exactement comment voteront ces gens, car ils votent librement et n'ont de comptes à rendre à personne; il faudra qu'un candidat démocrate mène par plusieurs centaines de délégués avant que l'autre ne reconnaisse sa victoire.

En fin de compte, il faut aussi reconnaître que les règles du Parti républicain sont meilleures, car plusieurs États utilisent la formule «winner-take-all», ce qui permet à un candidat de prendre une nette avance sur ses rivaux. Le Parti démocrate a obligé tous ses partis étatiques à adopter la formule proportionnelle, ce qui permet à une lutte serrée de s'éterniser.

C'est une ironie poignante que la chance du Parti démocrate d'avoir deux candidats exceptionnels lui soit maintenant une malédiction. Les républicains ont une tradition et un système qui incite à l'unité alors que les démocrates ont un système qui favorise la division... Reste à voir si la tradition démocrate, ou le charisme du candidat nommé, aura la force de créer l'unité malgré tout.

IDÉES

De maîtres chez nous à... Rabaska?

Pendant que les Américains font tout pour diminuer leur dépendance extérieure, nous augmenterons la nôtre pour les alimenter!

DANIEL BRETON

Québeckyoto

ANDRÉ BÉLISLE

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

YVES ST-LAURENT

Collectif Stop au méthane



La plus grande illusion des promoteurs de Rabaska est de nous faire croire que ces projets seront bons pour notre économie. Si, à court terme, ils semblent positifs, à moyen terme, c'est tout le contraire.

SOURCE PROJET RABASKA

Depuis que les projets de ports méthaniers de Gros Caouana et Rabaska ont été présentés au public, beaucoup de désinformation a été véhiculée par le gouvernement et les promoteurs.

Le portrait est pourtant simple. La consommation d'hydrocarbures ne cessant d'augmenter, la planète se dirige tout droit vers un monumental cul-de-sac énergétique, écologique et économique. Selon un rapport publié l'an dernier par l'Energy Watch Group, un groupe international d'étude sur l'énergie, le pic pétrolier mondial a eu lieu en 2006. Selon eux, la demande dépasse maintenant l'offre, et la production de pétrole devrait décroître de 50 % d'ici 2030 alors que la demande, elle, ne cessera de croître.

Cette rarefaction du pétrole aura comme conséquence inévitable, parmi d'autres, celle d'accélérer le pic du gaz naturel et la hausse de son prix. Notre système économique reposant sur des ressources fossiles à bas prix, cette situation nous mène tout droit vers un choc terrible.

Voilà pourquoi nous assistons, un peu partout dans le monde, à une course effrénée pour la mainmise des ressources mondiales de pétrole et de gaz naturel. Au Canada, la majorité de ces entreprises sont passées de mains canadiennes à des mains étrangères. Au Mexique, où les hydrocarbures sont constitutionnellement de propriété publique, le gouvernement Bush ne cesse de demander au gouvernement mexicain de modifier sa constitution afin de permettre à cette ressource d'être privatisée.

Les Mexicains n'ont pas fait l'erreur d'inclure les hydrocarbures dans l'ALENA. Ainsi, seul le Canada est obligé de continuer à fournir son énergie aux Américains, une fois l'exportation commencée, et cela, même si nous venons à en manquer, comme le montre l'étude de Gordon Laxer, un économiste de l'Université d'Alberta, intitulée *Freezing in the Dark: Why Canada Needs Strategic Petroleum Reserves*.

Si nous prenons la même voie pour le gaz naturel en cessant de nous approvisionner au pays et en nous lançant dans

l'importation, notre sécurité énergétique sera encore plus menacée.

Le gouvernement garde ces faits très importants sous silence lorsqu'il parle d'urgence et qu'il approuve les projets de terminaux méthaniers.

Les faussetés...

Outre l'argument écologique des promoteurs qui a été discrédité par les faits (voir infos à www.quebeckyoto.org, www.aqlpa.com), l'argument invoqué par le ministre Claude Béchard selon lequel diversifier nos sources d'approvisionnement fera baisser le prix de cette énergie est faux, car ce raisonnement ne pourrait être que pour une très courte durée si jamais il y avait baisse. Pourquoi?

Parce que la demande mondiale de gaz naturel liquéfié est déjà plus grande que l'offre et que cet écart ne fera que croître. Ainsi, les promoteurs pourront engranger des profits records sur le dos de tous ceux qui en consommeront... C'est à dire nous.

De l'avis de Ressources naturelles Canada, l'ouest canadien a suffisamment de ressources pour offrir du gaz naturel pendant encore 70 ans. Mais on veut augmenter de façon exponentielle sa consommation pour multiplier la production de pétrole issu des sables bitumineux, fortement polluant et responsable d'une importante

partie des augmentations de gaz à effet de serre (GES) au Canada. Pourquoi? Pour alimenter les États-Unis, qui veulent encore et toujours plus de notre gaz et de notre pétrole. [...]

Je me souviens?

En 1962, le gouvernement libéral de Jean Lesage, sous la direction de René Lévesque, a lancé le projet «Maîtres chez nous» de nationalisation de l'hydroélectricité afin que le Québec prenne le contrôle de ses ressources naturelles et, du fait même, de son économie. Ce projet est devenu le premier grand vecteur d'émancipation des gens du Québec et nous a collectivement aidés à nous sortir de cet état de colonie économique dans lequel nous croupons depuis trop longtemps.

Avec les projets de ports méthaniers, notre gouvernement fait exactement l'inverse. Pour satisfaire des intérêts particuliers, ces élus sont en train de collaborer à la reprévisation de notre énergie, la perte de contrôle sur nos ressources naturelles et notre économie. Pire, ils contribuent à augmenter notre dépendance envers des ressources fossiles importées pour lesquelles nous n'avons de contrôle ni sur le prix ni sur la distribution.

Pendant que les Américains font tout pour diminuer leur dépendance exté-

rieure, nous augmenterons la nôtre pour les alimenter!

La grande illusion

La plus grande illusion des promoteurs est de nous faire croire que ces projets seront bons pour notre économie. Si, à court terme, ils semblent positifs, à moyen terme, c'est tout le contraire pour les raisons évoquées précédemment. C'est exactement le même problème qu'avec Bécancour en 2004: la construction de ce projet s'est révélée désastreuse pour l'économie à cause de l'augmentation du prix du gaz naturel (le prix auquel cette centrale vend l'électricité à Hydro-Québec a augmenté de 75 % entre le début de sa construction et son ouverture en 2006) et l'écologie du Québec (1 350 000 tonnes de CO₂/an ou 350 000 voitures), malgré les prétentions des promoteurs.

Comble de l'absurde, Hydro-Québec s'est retrouvé devant la régie de l'énergie l'automne dernier pour demander l'arrêt temporaire de production d'électricité de cette centrale, car Hydro-Québec avait trop d'électricité ce qui faisait baisser son prix.

Ainsi, 14 mois seulement après son ouverture, on arrête déjà la production de la centrale de Bécancour! De plus, Hydro-Québec, c'est-à-dire nous, devons payer une compensation à la compagnie Enbridge, pour ne pas qu'elle produise d'électricité

de, d'environ 150 millions de dollars! Ou sont la Fédération des chambres de commerce du Québec et Gaz Métropolitain, deux fervents promoteurs de Bécancour et de Rabaska, maintenant que nous devons maintenant tous payer pour ce fiasco? Et ils voudraient nous faire croire qu'ils ont à cœur l'intérêt économique du Québec?

Avant-gardistes plutôt qu'immobilistes

Certains lobbies tentent par tous les moyens de convaincre l'opinion publique que nous sommes «immobilistes» pour mieux lui faire avaler des projets totalement inacceptables qui ne profiteraient qu'à eux. Ils veulent notre bien... et ils comptent tout faire pour l'avoir. A cela nous répondrons que nous sommes au contraire des avant-gardistes, car nous voulons mettre en avant des solutions du XXI^e siècle et qu'eux, pire qu'immobilistes, sont totalement rétrogrades en voulant nous imposer des solutions dépassées.

Le Québec est une terre extraordinaire pour développer les énergies vertes, et des pays tels que la Suède, la Norvège ou l'Islande ont décidé de se sortir de leur dépendance envers les énergies fossiles. C'est cet exemple que nous devrions suivre. Si, et seulement si nous devons continuer à utiliser le gaz naturel, cela doit être en dernier recours. Comme l'a très clairement indiqué le GIEC l'automne dernier, nous devons tout faire pour réduire radicalement nos émissions de gaz à effet de serre, et il n'y a qu'un seul moyen d'y arriver, c'est de réduire radicalement l'utilisation des combustibles fossiles.

Pour les emplois?

Ces deux projets d'importation massive de gaz naturel vont créer environ 100 emplois permanents directs. Pourtant, ce même gouvernement a dit non au projet de 4 milliards de Siemens qui en aurait créé 2500 et aurait établi un partenariat Siemens/Hydro-Québec en R&D pour l'éolien, une technologie du XXI^e siècle!

Plus que jamais, il nous faut être visionnaire et courageux tout comme l'ont été MM. Lesage et Lévesque, qui ont eu à cœur l'intérêt supérieur du Québec et non de quelques lobbies. Nous avons besoin d'hommes et de femmes audacieux qui comprennent l'avenir de notre énergie, de notre économie et de notre planète, pas de politiciens et de gens d'affaires qui font dans la petite politique, baffouent la démocratie, se moquent des considérations légitimes de leurs concitoyens et mettent en danger la sécurité et la santé publique.

Le fait que ce gouvernement refuse de divulguer les avis de plusieurs ministères sur le projet Rabaska, même si une majorité d'élus (PQ, ADQ) exige qu'il soient rendus publics, démontre très clairement qu'il se moque de nous et qu'il est en train de vendre notre démocratie.

Une élection sur les projets et les pouvoirs du Québec

GILBERT PAQUETTE

Vice-président des IPSO (Intellectuels pour la souveraineté)

Candidat à la direction du Parti québécois en 2005

L'électrochoc de l'élection de 2007 amène enfin le Parti québécois à s'interroger sur son cadre stratégique. Les propositions furent: gouvernance souverainiste (Larose), référendum à initiative populaire (SPQ-libre), référendum rapide à la suite d'une campagne souverainiste (Monière), pacte électoral pour autoriser la réalisation de la souveraineté (Bariteau).

Plusieurs de ces propositions ne s'attaquent qu'indirectement à la question principale qui pollue notre vie démocratique: la schizophrénie entre la nation et le pays, avec ses impacts néfastes sur la situation du français, la cohésion nationale interethnique, l'incapacité de procéder aux énormes investissements nécessaires en éducation, en santé, en développement durable, l'emprisonnement de notre État dans l'espace canadien à l'heure de la mondialisation.

Jusqu'à maintenant, la démarche souverainiste s'est caractérisée par son absence de détermination. Dans huit élections sur les dix auxquelles le Parti québécois a participé depuis sa création, donc sauf en 1970 et 1973, il a fait campagne sur une plateforme électorale visant la gouvernance provinciale, parfois assortie d'une promesse de tenir un référendum, parfois d'un engagement à ne pas en tenir un ou d'en tenir un pour autant que l'on soit sûr de le gagner!

Loi référendaire

Nous avons maintenant, grâce aux protagonistes du référendum à initiative populaire une autre variante de l'étapisme, une autre échappatoire. Il faudra que le Parti québécois soit élu et qu'il vote une loi sur les «référendums». Puis on attendra le temps qu'il faut pour que 500 000 personnes en demandent un sur la souveraineté.

Et si un référendum était demandé à l'initiative du West Island pour séparer la province de Québec en deux ou pour demander une «meilleure» intégration du Québec au Canada? Entre-temps, qu'arrivera-t-il de nos projets urgents, sans le rapatriement des pouvoirs collectifs dont nous avons besoin pour les réaliser? Je suis totalement d'accord pour dire que «le Québec doit investir massivement dans Télé-Québec pour en faire

une véritable télévision nationale». Alors, comment fait-on en attendant le «référendum du peuple» dans une province qui ne peut même pas soutenir correctement ses écoles, ses universités et ses hôpitaux, quel que soit le parti au pouvoir?

Un vote pour le parti, un vote pour le pays

Il faut congédier l'étapisme référendaire à la Claude Morin ou nouvelle vague. Il y a quelque chose de fondamentalement faux pour un souverainiste de s'engager à faire le «bon gouvernement» dans le régime fédéral, surtout tel qu'il a évolué depuis le référendum de 1995. Pour un souverainiste, la seule façon pour le Québec de se donner un bon gouvernement, c'est de se donner un vrai gouvernement, un gouvernement complet.

Il faut avoir le courage, prendre le risque de faire campagne là-dessus, à chaque élection. D'abord, d'un point de vue d'efficacité électorale, un parti indépendant se place en position de faiblesse en situant ses engagements électoraux dans le cadre fédéral actuel où le Québec est étranglé financièrement, plutôt que dans le cadre d'un pays et du rapatriement des pouvoirs qui vont et va. Peu d'engagements électoraux des politiciens provinciaux peuvent maintenant se réaliser sans une participation financière d'Ottawa qui a le gros bout du bâton. Il reste alors le quémandage (de nos propres impôts) à Ottawa, attitude pernicieuse, dévalorisante et dangereuse pour l'avenir.

Mais il y a plus grave. Les périodes électorales sont les moments où la discussion politique est la plus intense, là où les citoyens écoutent et participent le plus à l'échange des idées. Or, une option qui n'occupe pas l'espace public à ce moment-là est vouée à la disparition, surtout si on laisse les adversaires en parler négativement, sans réplique. Faire des élections de gouverne provinciale a suffisamment nui au progrès du Québec vers sa souveraineté nationale. D'une façon ou de l'autre, la prochaine campagne électorale du Parti québécois doit absolu-

ment viser une gouverne nationale, une gouverne qui présuppose le rapatriement des pouvoirs.

Gouverne souverainiste ou gouverne de pays?

La récente proposition de Gérald Larose ne vise qu'indirectement cet objectif. Un vote pour le PQ à la prochaine élection serait un vote pour une «gouverne souverainiste» faite de gestes de souveraineté: citoyenneté et constitution québécoise, renforcement de la loi 101, mise sur pied d'une caisse d'assurance emploi du Québec, nationalisation de l'eau, préparation de la reconnaissance internationale du futur Québec souverain.

J'en suis, mais dans la mesure où ils se situent dans la légalité telle qu'elle est établie par la Constitution canadienne de 1982 (que le Québec n'a toujours par reconnue), ces gestes pourraient aussi bien être effectués par un parti fédéraliste. L'abolition du poste de lieutenant-gouverneur qui fait applaudir les foules est un bel exemple; pour vraiment l'abolir, il faut modifier la Constitution du Canada, alors on le mettra plutôt au garde-robe!

Des gestes qui ne requièrent pas de modification à la Constitution canadienne ne permettent pas de rapatrier au Québec un seul des pouvoirs du fédéral. Penser que l'accumulation de tels gestes pendant un mandat de quatre ans suffira à faire avancer la souveraineté vers un moment majoritaire me semble très risqué. A la fin du mandat, le gouvernement du Québec, n'aura pas plus et peut-être moins de moyens qu'au début puisque la centralisation à Ottawa se sera poursuivie.

Pour une démarche qui donne des résultats

Il faut cibler la vraie question, soit le rapatriement des pouvoirs dont le Québec a un urgent besoin pour résoudre ses problèmes concrets. Entre 1990 et 1994, l'échec des accords du Lac Meech et de Charlottetown a mis en évidence clairement le refus global du Canada-anglais face aux aspirations du Québec, pendant que l'appui des Québécois à la souverai-

neté augmentait en flèche, jusqu'à un sommet de 67 %.

Cette croissance spectaculaire montre qu'il est possible de résoudre cette question. Si Robert Bourassa avait alors accepté les propositions du rapport Allaire ou la main tendue de Jacques Parizeau, le Québec serait souverain depuis 15 ans. Imaginez tout ce que les Québécois auraient accompli.

Reprenre la promotion de la souveraineté sans la concrétiser dans des projets qui requièrent une gouvernance nationale serait une grave erreur. Cela a été démontré à l'élection de 2007 lorsque le chef du PQ, mettant de côté le programme de son parti (sauf l'obligation référendaire), s'est interdit de traiter de la langue et de la culture, de la lutte contre la pauvreté, du déplacement des activités économiques, du défi démographique et de bien d'autres questions importantes où l'on aurait besoin du coffre à outil d'un État souverain. Le résultat a fait paraître le Parti québécois comme un vieux parti à court d'idées. En fait, c'est toute la campagne électorale qui, dépourvue de grands enjeux, fut véritablement «provinciale», presque folklorique.

Une obligation de résultats

Un des principaux obstacles d'une solution de notre question nationale est la lassitude, le renoncement et la peur de l'échec qui se sont développés depuis quarante ans. Aucune solution ne semble pouvoir s'imposer, ce qui amène une majorité de la population à rejeter tout nouveau référendum qui se tiendrait dans les mêmes conditions.

Il est par ailleurs significatif de constater le désir très majoritaire de la population, que les partis politiques qu'ils élisent règlent cette question. Lors d'un sondage en 1999, interrogé sur l'opinion suivante: «Que le Québec soit une province ou un pays, ce qui est important, c'est que cette question soit réglée une fois pour toutes», 70 % se sont dit d'accord avec cet énoncé, dont 48 % entièrement d'accord. Tout laisse croire qu'en 2008, le résultat serait semblable.

Toute nouvelle proposition de solution de la question nationale lors de la prochaine élection doit être crédible parce que menant infailliblement à un résultat qui ne dépend que de la volonté majoritaire du peuple québécois. Il faut avoir le courage de mettre des enjeux nationaux qui nécessitent un rapatriement des pouvoirs d'Ottawa, au cœur de la prochaine élection et de toutes celles qui suivront.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Julie-Madeleine Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (science), Michel Gagneau (caricatures), Diane Precourt (responsable des pages thématiques), Martin Duches, Michèle Malenfant et Christine Dumais (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpell (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Eric Bessieres, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page d'éditorial), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Triflet (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cadonguy (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Durrice (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Amélie Gaudreau (secrétaires à la rédaction), Émilie Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Emmond (communis à la rédaction), La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spéciel (Québec), Monique Bherer (Ottawa), LA PUBLICITÉ: Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chretien, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernakis, Olivier Zaida, INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION: Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

COUILLARD



JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR

« On s'attend à ce que le recours à un CMS non participant reste rarissime », dit Philippe Couillard

SUITE DE LA PAGE 1

interventions chirurgicales d'un jour qui, elles, ne font l'objet d'aucune garantie d'accès pour l'instant. « Le but des cliniques associées, ce n'est pas de faire des hanches et des genoux, c'est de faire des petites chirurgies pour que les hôpitaux aient plus de place pour faire les hanches et les genoux. En clair, on veut garder ces deux chirurgies complexes dans les établissements hospitaliers. »

En somme, Québec fait un pari audacieux, soit que ces deux opérations chirurgicales complexes pourront toujours être réalisées dans les délais imposés au sein du réseau public. Si, malgré tout, des délais subsistent pour certains patients, le gouvernement s'est ménagé une porte de sortie qui, celle-là, est loin de faire l'affaire de plusieurs intervenants du réseau public. La garantie d'accès prévue à la loi 33 stipule qu'une seconde offre devra être faite au patient si jamais l'établissement n'arrive pas à l'opérer dans un délai de six mois. Il pourra alors être opéré par un autre médecin du même établissement ou par un chirurgien d'un autre établissement, dans sa région ou ailleurs.

Si ces propositions échouent, il pourra aussi être redirigé vers un CMS associé, mais seulement pour la cataracte. Pour la hanche et le genou, la seconde offre se résume donc, en théorie, aux ressources hospitalières existantes. Or, Québec a discrètement introduit la possibilité d'une troisième offre qui dérange énormément. Souvent passée sous silence sous prétexte qu'il s'agit d'une mesure d'exception, cette troisième offre accorde l'exclusivité des opérations de la hanche et du genou aux CMS privés composés uniquement de médecins non participants au régime public.

Un nouveau marché?

Beaucoup d'intervenants ne comprennent pas comment ces procédures, pourtant jugées trop lourdes pour les CMS associés, peuvent être autorisées dans des CMS non participants devant pourtant répondre aux mêmes normes de sécurité. Au cabinet du ministre, on explique qu'il s'agit de reconnaître ce qui se fait déjà dans quelques cliniques privées mont-réalisées depuis des années, point à la ligne.

N'aurait-il pas été préférable de profiter de l'occasion pour y mettre un terme? « Sur quelle base? demande Philippe Couillard. Si un médecin est déclaré compétent par le Collège des médecins et est non participant à la Régie de l'assurance maladie, il a le droit de pratiquer sa spécialité. Légalement, l'Etat ne peut rien contre ça. » D'autant qu'il se trouvera toujours des gens prêts à payer le fort prix pour être opérés dans le secteur privé, ajoute le ministre.

Cette position suscite beaucoup de critiques. « Il n'y a aucune logique à accorder un volume de chirurgies complexes [...] aux médecins non participants qui ont des considérations de rentabilité et de retour sur investissements », note le regroupement Médecins pour l'accès à la santé, dans un commentaire soumis au ministre. A sens, il aurait fallu être plus sévère encore. « Plus un traitement est complexe et à risque de complication, plus il devrait être dispensé dans le système public, libre de toutes considérations marchandes. »

À la Fédération interprofessionnelle du Québec, on comprend d'autant moins ce choix qu'il favorise l'installation d'un nouveau marché pour les médecins non participants, lit-on dans le commentaire que la fédération a soumis au ministre en décembre dernier. Ce marché risque d'être étendu puisque les CMS non participants pourront récupérer non seulement l'ensemble des patients qui n'auront pu être opérés à temps par le réseau public à la hanche ou au genou, mais aussi toutes les interventions chirurgicales autorisées qui nécessiteront plus de 24 heures d'hospitalisation tel que le stipule le projet de règlement.

Au final, cette répartition fera en sorte que l'hôpital public sera mis en concurrence avec les CMS non participants, note encore la juriste Marie-Claude Prémont dans un commentaire acheminé au ministre. « Le marché de l'assurance privée duplicative voit ainsi son marché mieux défini et garanti », créant du coup deux marchés distincts hors de l'hôpital.

Toutes ces accusations sont pourtant balayées en bloc par le ministre Couillard. « Nous partons du principe que nos blocs opératoires publics seront capables de faire le volume de chirurgies nécessaire à temps grâce aux nouveaux mécanismes d'accès [...] Le cas échéant, il n'y aura pas d'intérêt public à développer d'autres CMS non participants, encore moins d'intérêt privé puisque le volume ne sera pas au rendez-vous. »

Il faut voir la troisième offre comme un verrou de sécurité supplémentaire, sans plus, poursuit le ministre Couillard qui insiste pour rappeler que le but de la loi est de favoriser l'accès aux services médicaux pour tous. « On s'attend à ce que le recours à un CMS non participant reste rarissime. Mais, voilà, on veut démontrer le sérieux du gouvernement à assurer la garantie d'accès, et c'est pourquoi on a prévu cette troisième offre qui, je le répète, restera exceptionnelle. »

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

campagne si le gouvernement Harper persistait à vouloir plonger le pays dans une crise politique avec sa motion sur l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan.

Stéphane Dion rencontrera d'ailleurs aujourd'hui même son caucus afin de discuter de la stratégie à adopter devant la décision de Stephen Harper de faire du maintien des troupes en Afghanistan une question de confiance. Il sera tout aussi inflexible quand il s'agira de juger de la teneur du prochain budget conservateur. « Si ce budget est mauvais pour le pays, nous ne l'appuierons pas », a-t-il dit en entrevue à CTV, en ajoutant qu'il lui faudra toutefois attendre de voir de quoi il retourne avant de trancher.

Désireux de montrer un front uni, le porte-parole libéral pour les questions de Défense, Denis Coderre, a lui aussi dit qu'il fallait « mettre fin à la mission de combat » et qu'un autre pays de l'OTAN devait s'occuper de la « contre-insurrection ». Le Canada est allé au-devant des coups, « il a donné [...] il est temps de faire la rotation », a dit M. Coderre en entrevue à RDI, tout en précisant que son parti était prêt à maintenir une présence militaire canadienne pour « le développement, l'entraînement et l'auto-défense ».

Une OTAN à deux vitesses

Pendant ce temps, à Munich, le secrétaire américain à la Défense a repris l'essence du message du premier ministre canadien Stephen Harper devant les membres européens de l'OTAN. Tout de go, Robert Gates a posé la question fatidique. L'effort global fourni par les forces de l'OTAN est-il inférieur à la somme de ses parties? Chose certaine, les Européens doivent songer à prendre « toute leur part » dans la guerre en Afghanistan, a dit le secrétaire américain.

Devant la conférence annuelle sur la sécurité, Robert Gates n'a pas mâché ses mots. Si l'OTAN devait essayer un échec en Afghanistan, a-t-il dit, le coup serait très dur pour l'alliance atlantique. Il en va de la crédibilité et de la survie même de l'OTAN qui ne peut se « payer le luxe » d'un système à deux vitesses avec « d'un côté, ceux qui sont prêts à se battre et, [de l'autre], ceux qui ne le sont pas », a-t-il lancé.

Robert Gates s'est aussi interrogé tout haut sur ce qu'il adviendrait si l'islamisme armé l'emportait en Irak ou en Afghanistan, « ou si l'on parvenait à renverser le gouvernement du Pakistan, ou d'un grand pays du Moyen-Orient ». A son sens, il est clair qu'un échec de l'OTAN en Afghanistan pourrait conduire tout droit à une exacerbation du terrorisme mondial.

« Avec des refuges au Moyen-Orient, et de nouvelles tactiques forgées sur le champ de bataille et transmises par Internet, la violence et le terrorisme seraient relancés dans le monde entier », a-t-il prédit. Evoquant une douzaine d'attentats ou projets d'attentats contre des cibles en Europe, M. Gates a demandé à son auditoire européen « d'imaginer que les terroristes islamiques

MISSION

aient réussi à frapper vos capitales avec la même ampleur qu'ils ont frappé New York ».

Le successeur de Donald Rumsfeld a ajouté que le 11 septembre 2001 avait été une leçon d'autant plus difficile pour les États-Unis qu'ils s'étaient largement impliqués contre l'occupation soviétique en Afghanistan durant les années 1980. Leur abandon ultérieur de l'Afghanistan, qui a permis à al-Qaïda de s'y épanouir, a été « une erreur funeste, dont je suis au moins en partie responsable », a dit Gates, qui occupait à l'époque un poste de haute responsabilité à la CIA.

Négociations logistiques

Avec ce discours, le secrétaire américain à la Défense a fait écho aux propos du premier ministre Harper qui n'a pas caché son désir de voir les pays alliés jouer un rôle plus important dans la guerre en Afghanistan. Dans la motion déposée vendredi par son gouvernement, il est d'ailleurs bien précisé que l'engagement du Canada entre 2009 et 2011 est conditionnel à l'appui de 1000 soldats en provenance d'un pays allié et à l'obtention d'hélicoptères de transport et de drones.

Jusqu'à présent, aucun pays ne s'est montré sensible aux demandes canadiennes, à l'exception de la France. Mais des responsables français ont d'ores et déjà indiqué qu'ils ne seraient pas capables de fournir la totalité des 1000 soldats demandés, et que leur décision définitive ne serait pas prise d'ici avril, comme l'aurait souhaité le Canada.

Des pourparlers sont présentement en cours et les discussions vont quand même bon train, a déclaré hier le ministre canadien de la Défense, Peter MacKay. « Nous avons eu des discussions supplémentaires [avec les Français] sur ce que je qualifierais de questions logistiques. Ils veulent avoir des précisions sur des questions comme l'équipement ou l'espace disponible sur

la base », a-t-il dit dans une entrevue à la chaîne publique CBC. « Je dirais que ces discussions ont progressé et que nous connaissons [leur résultat] assez rapidement », a ajouté le ministre, sans plus de précisions.

M. MacKay a aussi commenté la position du Parti libéral favorable à un maintien du contingent canadien après février 2009 pour entraîner l'armée afghane, mais à condition qu'il ne s'agisse plus d'une mission de combat.

« La position [du chef libéral Stéphane] Dion n'est pas réaliste », a dit M. MacKay. A son sens, suggérer que l'on peut faire du développement et entraîner l'armée afghane tout en évitant les combats « est de la pure folie ».

Rappelons qu'un vote de confiance doit avoir lieu fin mars au Parlement canadien sur la proposition du gouvernement de prolonger jusqu'à la fin 2011 la mission canadienne en Afghanistan, dont l'échéance est prévue en février 2009.

Samedi, le collectif Echéec à la guerre s'est fait encore plus insistant en réclamant la fin pure et simple de la mission du Canada en Afghanistan. C'était d'ailleurs le message que transmettait la présidente d'honneur de l'événement, l'écrivaine Antonine Maillet, en rappelant que cette guerre n'affectait pas que des soldats, mais aussi le peuple afghan. « Si vraiment on ne fait pas avancer la cause des gens qu'on veut aider, bien ar-rêtons de les aider », a-t-elle déclaré.

Le collectif reproche au comité du libéral John Manley, dont le récent rapport suggérait de prolonger la mission en Afghanistan au-delà de février 2009 à condition d'obtenir des renforts de l'OTAN, de ne pas avoir tenu des consultations publiques sur la question.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne, l'Agence
France-Presse et Reuters

Enquête sur une fusillade entre soldats canadiens et civils afghans

Kandahar, Afghanistan — Les Forces canadiennes ont ouvert une enquête sur un autre échange de coups de feu ayant impliqué des soldats canadiens et des civils afghans à Kandahar.

Une personne a été blessée, hier, après que soldats eurent tiré en direction d'un véhicule dont le conducteur a ignoré les appels lancés afin qu'il s'arrête, à l'approche d'un convoi militaire en train de quitter la base de l'Équipe provinciale de reconstruction (EPR) de Kandahar, aux abords de cette ville.

La capitaine Josée Bilodeau, porte-parole des Forces canadiennes, a indiqué qu'un passager du véhicule avait été blessé et transporté immédiatement à la base de l'EPR afin d'y être soigné. Ses blessures ont

été qualifiées de superficielles. Les responsables militaires ont lancé une enquête interne. Il s'agit du deuxième incident du genre en deux semaines. Le 30 janvier, des soldats ont tiré en direction du moteur d'un véhicule qui s'approchait d'un convoi, après que ce dernier eut échappé à un attentat suicide.

Bien qu'il eût été déterminé sur place que l'incident n'avait fait aucun blessé, trois Afghans se sont peu après rendus à l'hôpital de Kandahar, affirmant avoir été atteints par des coups de feu. Un homme est mort par la suite. Une enquête a aussi été entreprise au sujet de cette affaire.

La Presse canadienne

HOCKEY

SUITE DE LA PAGE 1

un mélange d'« herbe » synthétique et de caoutchouc. On divise la surface en deux, on rapetisse les filets par rapport au jeu traditionnel extérieur, on ramène les effectifs à six joueurs de chaque côté, et le tour est joué.

L'école Cité-des-Jeunes a mis sur pied un programme unique d'activités physiques parascolaires, « Actif à vie », qui incite les étudiants à bouger et qui, raconte Richard Saint-Cyr, remporte un succès appréciable. L'organisation du tournoi, ajoute-t-il, s'inscrit dans la même lignée. « On veut envoyer les gens jouer, dehors ou en dedans. Il y a un aspect compétitif au festival,

mais l'important est le côté amical. Tout le monde gagne simplement à participer. Et ça nous permet de célébrer le hockey, ce sport qui soulève tant de passions chez nous, sous toutes ses formes. Il y a de tout pour tous. » De fait, coïncidence, le tournoi survient au moment même où, de son côté, la CBC célébrait son « Hockey Day in Canada » annuel.

Pour son humble part, le reporter d'enquête sur le terrain en est arrivé à la conclusion qu'il aurait sans doute livré ses performances les plus mémorables dans les disciplines à haute teneur en dureté du mental, notamment le questionnaire de connaissances générales et le hockey sur table.

BILÉ « On a tendance à vouloir fermer l'histoire »

SUITE DE LA PAGE 1

de la forêt amazonienne, ils ont gardé leurs traditions africaines malgré les siècles, parfois même mieux qu'en Afrique même. J'ai été très touché par leur histoire et, à partir de là, j'ai commencé à m'intéresser à ces questions sur les Noirs, les Africains et leur diaspora. »

Le journaliste espère aussi clouer le bec aux défenseurs du colonialisme qui, pas plus tard qu'en 2005, en France, envisageaient d'enseigner les bienfaits de la colonisation dans les écoles en affirmant que cette colonisation avait eu un rôle positif parce qu'elle avait notamment apporté l'école aux petits Africains.

Car à l'Afrique, il veut redonner ses lettres de noblesse, faire valoir que ce continent a connu, par exemple, grâce à l'empereur du Mali Kankan Moussa, en 1307, l'école obligatoire pour tous les enfants à partir de sept ans, en langue locale. « Dans le premier cycle, qui durait deux ou trois ans, l'enfant apprenait à lire et à réciter le Coran, puis à écrire. Dans le deuxième cycle, qui durait trois ou quatre ans, il apprenait quelques règles de grammaire et abordait le commentaire. Les cours étaient mixtes et se déroulaient au domicile même des maîtres », écrit-il.

À Tombouctou, on trouvait, dès le XVI^e siècle, la prestigieuse université de Sankoré où le niveau des enseignements « n'avait rien à envier aux universités de Cordoue, Damas, Grenade ou du Caire ». A cette époque, selon les témoignages de l'Andalou Léon l'Africain, qui visita Tombouctou en 1526, on tirait dans cette ville « plus de bénéfices de la vente des livres manuscrits que de tout le reste des marchandises ». Si l'enseignement aux enfants se faisait dans les langues locales, l'enseignement universitaire se donnait, lui, en arabe.

Ce qui n'empêcha pas un certain empereur du Mali, ce Kankan Moussa, de refuser de parler l'arabe en public lors d'un voyage au Caire, pour faire valoir sa langue maternelle. « Le Mansa [comme on appelait l'empereur] entendait affirmer qu'il avait une langue, donc une culture, donc une civilisation, et qu'il était l'égal du sultan d'Égypte », écrit-il. « C'était une façon de démontrer qu'il n'était pas colonisé dans sa tête », ajoute-t-il en entrevue. Plusieurs passages témoignent également du déve-

loppement de la médecine dans l'empire du Mali.

Secouer les Noirs eux-mêmes

Il faut dire, reconnaît Bilé, de passage à Montréal il y a quelques jours, que l'histoire de l'Afrique est fort mal connue à l'extérieur de ses frontières. Lui-même a fouillé dans des documents rares, dont les manuscrits sont d'ailleurs toujours consignés à l'Université de Tombouctou, pour retracer l'histoire de ces trois empires qui ont constitué l'âge d'or africain: l'empire du Ghana, l'empire du Mali, qui a vu progresser l'islamisation de l'Afrique, et l'empire du Songhaï.

Il cite parmi ses sources des historiens arabes et soudanais de l'époque, mais aussi des récits d'Européens. Si cette histoire est enseignée de façon parcelaire en Afrique même, elle n'est pas du tout connue du grand public en Europe, ni même dans les départements d'outre-mer comme la Martinique.

En écrivant ses livres, Serge Bilé espère d'ailleurs secouer les Noirs eux-mêmes d'une posture qui les maintient dans un rôle exclusif d'objets ou de victimes de l'histoire.

« Eux-mêmes », écrit-il en introduction de son livre, se complaisant d'ailleurs dans cette posture, en résumant le plus souvent leur passé à la seule période de la traite négrière, au point d'oublier que leurs ancêtres ont bien avant cela fondé de grandes civilisations et joué un rôle important dans la marche du monde. C'est ce que démontre ce livre qui raconte, dans leur grandeur et leur décadence, l'histoire de Ghana, de Mali et du Songhaï. »

C'est d'abord et avant tout pour cela que Serge Bilé écrit. J'écris, dit-il, « pour dire à mes enfants: Vos ancêtres n'ont pas été que des esclaves et des colonisés, ils ont aussi connu des moments extraordinaires dans l'histoire de l'Afrique, de grands empires qui ont eu un rayonnement comparable à ceux qu'on trouve en Asie, en Europe ou ailleurs; la colonisation n'est qu'une partie de votre histoire. »

Ces empires ont en effet vu défiler des souverains très puissants, et certains d'entre eux possédaient des esclaves blancs, comme on désignait à l'époque les Arabes et les Berbères, dont « la couleur de la peau n'avait pas encore été altérée par le méissage que produiront, par la suite, des siècles de

Pour cette première présentation, le festival a regroupé des participants en provenance du Grand Montréal et de l'Ontario. Mais Richard Saint-Cyr veut ratisser plus large l'an prochain. « C'est la première fois qu'on fait ça, et on a vu ce que ça représente comme boulot », disait-il samedi. Par-delà quelques pépés logistiques, l'événement gagnera à être mieux connu. « Déjà, plusieurs personnes nous ont appelés en vue de 2009. On a de grands espoirs. » Si ces espoirs se concrétisent, c'est le plaisir de jouer qui y trouvera son compte. La vie est hockey...

Le Devoir

concubinage avec les captives Africaines », écrit Bilé.

Bien avant Christophe Colomb?

Ces esclaves, qui sont par ailleurs demeurés minoritaires à travers les siècles, seraient apparus dans le royaume Soninké de Wagadou au IV^e siècle. On les appellera plus tard les mamluks. Certaines thèses avancées par Bilé sont plus étonnantes encore, car elles n'excluent pas le fait que les Africains aient voyagé en Amérique bien avant Christophe Colomb.

Le père de Kankan Moussa par exemple, Mansa Abubakar II, aurait disparu dans une expédition maritime, alors qu'il tentait de parvenir à « l'extrémité de la mer environnante ». Le souverain de l'époque « fit équiper, écrit Bilé, deux cents navires remplis d'hommes, et d'autres, en même nombre, remplis d'or, d'eau et de vivres, en quantité suffisante pour des années ».

On ne sait pas ce qu'il advint de ces navires, qui furent ensuite rejoints par des milliers d'autres. Les Africains auraient-ils alors accosté en Amérique? Sans conclure sur la question, Bilé rappelle que l'explorateur espagnol Vasco Nunez de Balboa avait rencontré des Noirs, en 1513, sur l'isthme de Panama. Ces Noirs, selon les témoignages recueillis, « ne pouvaient s'être installés dans cet endroit qu'avant l'arrivée de Christophe Colomb au Nouveau-Monde ».

« On a tendance à vouloir fermer l'histoire », dit-il, en attribuant l'exclusivité de la découverte de l'Amérique à Colomb.

Malgré son engagement pour la diffusion de l'histoire de l'Afrique, Serge Bilé s'oppose formellement à l'idée, qui a commencé à faire son chemin à Toronto, de créer des écoles spécifiquement conçues pour des Noirs de la diaspora, afin de les aider dans leur cheminement. « La seule façon dont les hommes évoluent, dit-il, c'est dans la rencontre. Chaque fois que les gens se recroisent sur eux-mêmes, et notamment les Noirs entre eux, c'est une catastrophe. »

C'est dans le choc des idées et l'échange des cultures, croit-il, que les Africains et leurs descendants, ainsi que tous ceux qui les entourent, se trouveront grands.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, diffuser la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues de ses services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec 30-Jour, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richer, division de Imprimeries Québec Inc., 6112, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 400, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390